

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 30.12.2022

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	11
rapport du commissaire aux comptes	18
comptes annuels	21
<i>bilan</i>	22
<i>actif</i>	22
<i>passif</i>	23
<i>hors-bilan</i>	24
<i>compte de résultat</i>	25
<i>règles & méthodes comptables</i>	26
<i>évolution actif net</i>	29
<i>compléments d'information</i>	30
inventaire	40

Commercialisateurs	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris. SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris. Les réseaux de distribution du groupe Swiss Life France. Les distributeurs externes agréés par la société de gestion. Le Fonds étant admis en Euroclear France, ses actions peuvent être souscrites ou rachetées auprès d'intermédiaires financiers qui ne sont pas connus de la société de gestion.
Société de gestion	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris.
Dépositaire et conservateur	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
Centralisateur	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
Etablissement placeur	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
Commissaire aux comptes	RSM PARIS 26, rue Cambacérès - 75008 Paris.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont composées, conformément aux dispositions légales :

1° du résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus ;

2° des plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes distribuables sont distribuées chaque année.

Objectif de gestion :

Le fonds a pour objectif d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés des pays développés faisant partie de l'indice MSCI World (l'« Univers d'Investissement »).

A cela, est associé un objectif extra-financier, qui se traduit par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière significative. En effet, les équipes de gestion de Swiss Life Asset Managers France sont convaincues qu'une analyse simultanée des aspects financiers et extra-financiers des émetteurs permet une meilleure identification des risques et opportunités associés et une création de valeur plus durable.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice MSCI World Net Total Return EUR Index (MSDEWIN Index). L'indice MSDEWIN Index rend compte de la performance dividendes nets réinvestis des grandes et des moyennes capitalisations dans 23 pays développés. Avec près de 1500 constituants, l'indice couvre environ 85% de la capitalisation boursière ajustée du flottant libre dans chaque pays.

L'indicateur de référence du fonds n'est pas, par nature, spécifiquement cohérent avec une stratégie extra-financière.

- Identité de l'administrateur :

L'indice MSCI World Net Total Return EUR Index (MSDEWIN Index) est administré par la société MSCI Limited.

- Inscription de l'administrateur au registre de l'ESMA :

Suite au Brexit, MSCI Limited ne figure plus sur le registre de l'ESMA depuis le 1er janvier 2021 mais reste régulée par la FCA au Royaume-Uni ; elle est considérée comme un administrateur de pays tiers vis-à-vis de l'Union Européenne et n'apparaîtra à nouveau sur le registre de l'ESMA que si l'Union Européenne accorde une équivalence au Royaume-Uni ou si elle obtient une reconnaissance de statut. L'administrateur bénéficie actuellement de la période de transition pour tous les administrateurs de pays tiers qui court jusqu'au 31 décembre 2023.

- Informations complémentaires sur l'indicateur de référence :

Des informations complémentaires sur l'indice MSCI World Net Total Return EUR Index (MSDEWIN Index) sont accessibles via le site de l'administrateur : <https://www.msci.com/our-solutions/indexes>

Stratégie d'investissement :**Description des stratégies utilisées**

Le fonds a pour stratégie d'investir dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés des pays développés faisant partie de l'Univers d'Investissement.

- Approche extra-financière :

Trois niveaux d'éléments contraignants sont définis pour la sélection des investissements, et ainsi promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales à travers ce produit : exclusions, garanties de durabilité et approche en amélioration d'un indicateur extra-financier par rapport à l'Univers d'Investissement.

o Exclusions :

Dans un premier temps, des exclusions sont appliquées à ce produit. Les exclusions sont un outil important pour atténuer les risques de baisse de la valeur des portefeuilles (par exemple, réduire l'exposition aux actifs bloqués, c'est-à-dire ceux qui font face à un risque de perte de valeur en raison de changements importants en matière réglementaire, environnementale, technologique, etc.).

Il s'agit également d'un outil permettant d'éviter d'investir dans des secteurs ou des émetteurs qui ont un impact négatif sur l'environnement ou la société et qui ne sont pas conformes aux valeurs fondamentales de Swiss Life Asset Managers. La société de gestion estime que le fait de refuser l'accès au capital à certains émetteurs peut les encourager à changer leurs pratiques.

Ainsi, Swiss Life Asset Managers a défini des exclusions dans trois domaines : réglementaire (par exemple, armes controversées), sectorielle (par exemple, charbon thermique) et normative (par exemple, violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies).

Pour plus de détails, veuillez-vous reporter à la Politique d'investissement responsable de Swiss Life Asset Managers <https://www.swisslife-am.com/fr/ri-policy>.

o Garanties de durabilité

La société de gestion vise à assurer une qualité minimale du produit sur les dimensions ESG. En pratique, le fonds doit avoir une meilleure note ESG moyenne que celle de l'Univers d'Investissement. La prise en compte de la notation ESG couvre au moins 90% du portefeuille, hormis les liquidités.

o Approche en amélioration d'un indicateur extra-financiers par rapport à l'Univers d'Investissement :

Lors du déploiement de sa stratégie de gestion, la société de gestion portera une attention au changement climatique à travers l'amélioration significative de son empreinte carbone, et s'engage ainsi à suivre, et a pour objectif, la surperformance d'un indicateur extra-financier par rapport à l'Univers d'Investissement :

- **Empreinte carbone :** Cette métrique est définie comme les émissions absolues de carbone qui sont financées par les investissements du portefeuille (tonnes de CO2/million d'euro investi dans le fonds) sur les trois scopes : les émissions directes (scope 1), les émissions indirectes liées à l'énergie (scope 2) et les émissions en amont et en aval de l'émetteur (scope 3). En incluant les émissions directes et indirectes (scopes 1,2,3), les émissions de carbone financées doivent être inférieures d'au moins 20% à celles de l'Univers d'Investissement. La prise en compte de cette règle a un impact significatif sur la construction du portefeuille.

De manière complémentaire à l'amélioration significative de son empreinte carbone, le produit vise également un objectif social sur la rémunération liée à la durabilité.

- Rémunération liée à la durabilité : Cette métrique indique si les entreprises ont inclus des critères de durabilité dans la rémunération des dirigeants, afin de réduire les externalités négatives et d'augmenter les externalités positives pour toutes leurs parties prenantes. Le pourcentage du fonds investi dans des émetteurs liant la rémunération à la durabilité doit être plus élevé que pour l'Univers d'Investissement.

o Méthodologie de notation ESG

Dans le cadre de son analyse ESG qui est utilisée pour le second niveau d'éléments contraignants (« garanties de durabilité »), la société de gestion s'appuie sur l'expertise d'une agence de notation reconnue, MSCI ESG Research, et sur sa méthodologie de notation ESG.

L'analyse est fondée sur un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à certains secteurs. En fonction des secteurs, des évaluations complémentaires peuvent être réalisées sur des critères spécifiques (par exemple, la production d'énergies renouvelables pour les fournisseurs d'énergie, le développement de véhicules propres et la sécurité des passagers pour l'industrie automobile, ou encore la finance verte et les efforts entrepris pour favoriser l'accès aux services financiers dans le secteur bancaire).

Parmi les critères évalués sur chacun des 3 piliers, se trouvent :

- Environnement : le niveau d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau, le taux de recyclage des déchets.
- Social : la santé et le bien-être des salariés, la sécurité et la qualité des produits, le processus de sélection des fournisseurs.
- Gouvernance : la qualité du conseil d'administration, les critères de rémunération des dirigeants, l'éthique des affaires.

Pour chacun des critères qui s'appliquent, MSCI évalue deux éléments complémentaires :

- L'exposition au risque : MSCI mesure l'exposition d'un émetteur au risque correspondant à un critère clé, en considérant ses spécificités (par exemple, la nature de ses activités et la répartition de ses implantations géographiques).
- La gestion du risque : MSCI évalue les politiques et les processus mis en place par un émetteur, ainsi que l'évolution des indicateurs pertinents pour évaluer sa performance (par exemple, l'obtention de certifications environnementales ou encore l'évolution du taux d'accidents, etc.).

o Limites méthodologiques

Le fonds s'appuie, pour déterminer la qualité extra-financière des titres en portefeuille, sur la méthodologie ESG développée par MSCI et, en particulier, sur la note ESG issue de ce modèle. Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra-financière du fonds sont donc celles auxquelles fait face MSCI dans l'élaboration de son modèle de notation ESG. Elles sont de plusieurs sortes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certains émetteurs sur des informations qui sont utilisées comme intrant dans le modèle de notation MSCI. Ce problème est atténué par MSCI à travers des sources de données alternatives externes à l'émetteur pour alimenter son modèle ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG) : ce problème est atténué par MSCI par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG, mais qui est traité en amont du modèle MSCI pour chaque catégorie d'émetteurs, selon leurs spécificités : MSCI utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et l'avis des investisseurs, pour déterminer les facteurs ESG les plus pertinents pour un secteur ou un émetteur donné.
- Problème de réactivité pour traiter des informations nouvelles ayant un impact substantiel sur le profil ESG des émetteurs (par exemple, controverse sévère). Le délai de révision de la notation ESG par MSCI pourra amener les gérants à prendre des décisions discrétionnaires pour le fonds avant la révision.

- Informations relatives au Règlement SFDR :

Swiss Life Asset Managers France, en tant que société de gestion, prend en compte les principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) conformément au règlement européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR ») (Article 4, paragraphe 1, point a).

Le fonds promeut des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement SFDR, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

- Informations relatives au Règlement Taxonomie :

Le règlement européen 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (le « Règlement Taxonomie ») identifie les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental, selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),

- Prévention et contrôle de la pollution,
- Protection des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des six objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm » ou principe consistant à ne pas causer de préjudice important). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée au Règlement Taxonomie, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental selon le Règlement Taxonomie.

Les investissements sous-jacents à ce fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs entrant dans la composition du portefeuille (hors instruments dérivés)

- Actions et autres titres assimilés : autorisés jusqu'à 100% de l'actif.

Tous les titres de l'Univers d'Investissement sont autorisés.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire et obligataire : non autorisés.

- Actions ou parts d'OPC de droit français, OPCVM de droit étranger, FIA établis dans un autre Etat membre ou fonds d'investissement de droit étranger : autorisées jusqu'à 10% de l'actif.

Le fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif, dans des fonds d'investissement (dont ETF - exchange traded fund). Les ETF peuvent être des « trackers » simples sans effet de levier, ou à effet de levier.

Le fonds peut être investi en parts et/ou actions de fonds d'investissement internes et/ou externes au groupe Swiss Life.

- Titrisation / fonds communs de créances : non autorisés.

Instruments dérivés

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés : oui
- organisés : oui
- de gré à gré : oui

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action : oui
- taux : non
- change : oui
- crédit : non

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture des risques actions et change : oui
- exposition des risques actions et change : oui
- arbitrage : oui

- Nature des instruments utilisés :

- Futures : oui (indices actions)
- Options : non
- Swaps de taux : non
- Swaps de change : oui
- Total return swaps : non
- Change à terme : oui
- Dérivés de crédit : non

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Les instruments dérivés seront utilisés en vue d'exposer le portefeuille aux risques actions conformément à l'objectif de gestion et aux contraintes d'exposition explicitées dans le présent document. Leur utilisation peut générer une exposition induite par les positions de l'actif et du hors bilan pouvant atteindre 15% de l'actif net.

Les instruments dérivés seront également utilisés en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change. Leur utilisation peut générer une exposition induite par les positions de l'actif et du hors bilan pouvant atteindre 100% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés : non autorisés.

Dépôts

Afin de gérer sa trésorerie, le fonds est autorisé, à utiliser les dépôts d'une durée maximale de douze mois auprès d'établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de l'Union européenne ou partie à l'EEE ou un état considéré comme équivalent.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces ne sont pas autorisés dans le portefeuille. Néanmoins, par dérogation, le fonds peut effectuer des emprunts d'espèces de manière temporaire dans la limite de 10% de l'actif net.

Opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres**- Nature des opérations utilisées :**

Le fonds peut recourir aux prêts de titres ; les opérations de cessions temporaires de titres peuvent être conclues avec des contreparties de marché.

- Type d'actifs pouvant faire l'objet d'opérations d'acquisitions et de cession temporaires de titres : Les actions et autres titres assimilés autorisés dans le portefeuille du fonds en vertu de la politique d'investissement de celui-ci.

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Les prêts de titres sont utilisés afin d'optimiser les revenus du fonds.

- Niveau d'utilisation envisagé et autorisé :

Typologie d'opérations	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximum de l'actif net	0%	0%	100%	0%
Proportion attendue de l'actif net	0%	0%	50%	0%

La réalisation de ces opérations avec des sociétés liées au Groupe Swiss Life pourra générer un potentiel risque de conflit d'intérêts. Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront toutes réalisées dans des conditions de marché et dans les limites réglementaires.

Dans le cadre de la réalisation de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le fonds peut recevoir / verser des garanties financières (appelé collatéral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières ».

Des informations complémentaires figurent à la rubrique « commissions et frais ».

Gestion des garanties financières

Dans le cadre de la réalisation de certaines transactions, le fonds peut recevoir des garanties financières (également appelées collatéral).

A cet égard, toute garantie financière reçue respectera la réglementation applicable et notamment les éléments suivants :

- la garantie financière sera donnée sous forme d'espèces ;
- les critères en termes de liquidité, d'évaluation, de qualité de crédit des émetteurs, de corrélation et de diversification.

La description des garanties acceptables en ce qui concerne les types d'actifs, l'émetteur, l'échéance, la liquidité ainsi que la diversification des garanties et les politiques en matière de corrélation est détaillée dans la politique de gestion des garanties financières.

Les garanties financières reçues en espèces pourront être réinvesties. Ainsi les espèces reçues pourront être placées en dépôt, investies dans des obligations d'Etat de haute qualité, et/ou investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme.

Les contreparties retenues pour la réalisation de ces opérations sont des établissements financiers de premier ordre (notation de crédit long terme minimum de A- ou une notation jugée équivalente par la société de gestion) situés dans des Etats membres de l'Union européenne et/ou de l'OCDE. Les contreparties doivent avoir une notation de crédit long terme minimum de A- ou une notation jugée équivalente par la société de gestion.

Profil de risque :

L'investisseur est averti que son capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du fonds est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans et les risques auxquels s'exposent les porteurs de parts sont les suivants :

- Risque actions :

L'investisseur est essentiellement soumis aux risques propres au marché des actions. La baisse du marché des actions peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du fonds. En cas de baisse des marchés actions et de surexposition du fonds, la valeur liquidative pourra baisser plus rapidement et plus significativement.

- Risque de change :

Le fonds est exposé au risque de change par l'acquisition de titres libellés dans une devise autre que l'euro et non couverts contre le risque de change. Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du fonds. La part maximum de l'actif net exposée au risque de change est de 100%.

- Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis-à-vis du fonds. Cet événement se traduira alors par un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

- Risque de durabilité :

Le fonds prend en compte les risques de durabilité dans son processus de prise de décision d'investissement. Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Un émetteur qui s'engage dans des activités qui portent gravement atteinte à un ou plusieurs facteurs de durabilité est exposé à un risque de réputation et de marché qui pourrait affecter négativement la valeur des instruments financiers qu'il a émis, et que le fonds détient. L'exposition à ce risque pourrait donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque de modèle :

La gestion du fonds repose sur l'élaboration d'un modèle systématique permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques passés. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficient, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent dans l'avenir.

- Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

- Risque lié à l'investissement en actions de moyenne capitalisation :

Le fonds peut être exposé à des valeurs de moyenne capitalisation, ce qui peut augmenter les risques de marché et de liquidité. Par conséquent, les cours de ces titres montent ou baissent de façon plus accentuée que ceux des grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourrait évoluer de manière similaire et subir ainsi une baisse plus brutale que la valeur d'un investissement comparable dans des titres de grandes capitalisations. En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et notamment un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Leur cours peut ainsi baisser plus rapidement et plus fortement que celui des grandes capitalisations. En conséquence, la valeur liquidative du fonds pourra évoluer de la même façon et subir une baisse plus brutale que ne le ferait un investissement comparable dans des titres de grandes capitalisations. Les actions dont la capitalisation boursière sera supérieure à 2 milliards d'euros mais strictement inférieure à 10 milliards d'euros seront identifiées comme des actions de moyenne capitalisation ; et les actions dont la capitalisation boursière sera supérieure à 10 milliards d'euros seront identifiées comme des actions de grande capitalisation.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Bien que construite sur la base d'un modèle quantitatif, la stratégie de gestion du fonds comporte une dimension discrétionnaire notamment via la possibilité pour les gérants d'agir sur les contraintes du modèle, mais également si nécessaire d'intervenir sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le portefeuille ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

- Risque lié aux techniques d'optimisation et/ou d'échantillonnage :

Compte tenu des contraintes extra-financières auxquelles le fonds est soumis, le gérant aura recours à des techniques d'optimisation et/ou d'échantillonnage. Les techniques d'optimisation pourront amener à investir dans des instruments dérivés. L'échantillonnage consiste quant à lui à investir dans une sélection de titres (et non dans tous les titres) composant l'indice dans des proportions potentiellement différentes de celles de l'indice. Le recours à ces techniques pourra générer une sous-performance du fonds.

- Risque opérationnel :

Le risque opérationnel est le risque de perte pour le placement collectif ou le portefeuille individuel géré résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événement extérieurs.

- Risques liés à l'utilisation du score ESG MSCI :

Pour déterminer la qualité extra-financière des titres, le fonds s'appuie exclusivement sur la méthodologie ESG développée par MSCI et, en particulier, sur le score global ESG issu de ce modèle. Les limites du modèle sont décrites dans la section « stratégie d'investissement ». Ses résultats pourront être sensiblement différents de ceux d'autres agences de notation, ce en raison du manque d'uniformisation et du caractère unique de chaque méthodologie.

- Risques liés aux interventions sur les marchés à terme et conditionnels et aux opérations de financement sur titres et risques liés à la gestion des garanties financières :

Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent. Le fonds peut également recourir à des opérations de financement sur titres. Le recours à ces instruments et opérations sont susceptibles de créer des risques pour le fonds tels que : (i) le risque de contrepartie (tel que décrit dans cette section) ; (ii) le risque juridique (notamment relatif aux contrats mis en place avec les contreparties) ; (iii) le risque de conservation (le risque de perte des actifs donnés en dépôt en raison de l'insolvabilité, de la négligence ou d'actes frauduleux du dépositaire) ; (iv) le risque opérationnel (risque de perte pour le placement collectif ou le portefeuille individuel géré résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événements extérieurs y compris le risque juridique et le risque de documentation ainsi que le risque résultant des procédures de négociation, de règlement et d'évaluation appliquées pour le compte du placement collectif ou du portefeuille individuel) ; (v) le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque résultant de la difficulté d'acheter, vendre, résilier ou valoriser un titre ou une transaction du fait d'un manque d'acheteurs, de vendeurs, ou de contreparties), et, le cas échéant ; (vi) les risques liés à la réutilisation des garanties (c'est-à-dire principalement le risque que les garanties financières remises par le fonds ne lui soient pas restituées, par exemple à la suite de la défaillance de la contrepartie) ; (vii) le risque de surexposition (l'utilisation des dérivés peut amplifier les mouvements des marchés sur lesquels le gérant intervient et par conséquent, sa valeur liquidative risque de baisser de manière plus importante et plus rapide que celle de ses marchés).

Garantie ou protection – Politique de traitement équitable :

Garantie ou protection : Il est rappelé que ni le montant investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ou de protection. Ainsi, il se peut que le montant initialement investi ne puisse pas être intégralement restitué.

Politique de traitement équitable des investisseurs : La société de gestion garantit un traitement équitable à l'ensemble des porteurs d'une même catégorie de parts du fonds. Les modalités de souscription et de rachat et, l'accès aux informations sur le fonds sont similaires pour l'ensemble des porteurs du fonds. Toutefois, la société de gestion pourrait être amenée à transmettre aux investisseurs professionnels relevant du contrôle de l'ACPR, de l'AMF ou des autorités européennes équivalentes, la composition du portefeuille du fonds, pour les besoins de calcul des exigences réglementaires (par exemple liées à la directive 2009/138/CE - Solvabilité 2), dans les conditions et modalités prévues par la réglementation. Cet élément transmis n'est pas de nature à porter atteinte aux droits des autres porteurs ces investisseurs s'étant engagés à respecter les principes repris à la position AMF 2004-07.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

- Souscripteurs concernés :

Le fonds est dédié à une catégorie d'investisseurs, composée des entités et fonds du groupe Swiss Life, qualifiant d'investisseurs professionnels au sens de la directive 2014/65/UE et n'ayant pas la qualité d'US Person telle que définie au sein de ce prospectus. Ce fonds ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une US Person.

Ce fonds s'adresse à des investisseurs qui recherchent un placement diversifié en actions monde des pays développés intégrant des contraintes de gestion extra-financières, en acceptant un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée du placement recommandée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur ; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul fonds.

- Définition de l'US Person :

La définition d'US Person renvoie à toute personne des Etats Unis d'Amérique au sens de la Règle 902 du Règlement S du Securities Act de 1933, la définition de ce terme pouvant être modifiée par les lois, règles, règlements ou interprétations juridiques ou administratives. Ainsi, US Person désigne, sans s'y limiter :

- toute personne physique résidant aux Etats Unis d'Amérique ;
- toute entité ou société organisée ou enregistrée en vertu de la réglementation des Etats Unis d'Amérique ;
- toute succession ou « trust » dont l'exécuteur ou l'administrateur est une US Person ;
- toute fiducie dont l'un des fiduciaires est une US Person trustee est une US Person ;
- toute agence ou filiale succursale d'une entité non américaine située aux États-Unis d'Amérique ;
- tout compte géré de manière non discrétionnaire (autre qu'une succession ou fiducie) par un intermédiaire financier ou tout autre représentant autorisé, constitué ou (dans le cas d'une personne physique) résidant aux Etats Unis d'Amérique ;
- tout compte géré de manière discrétionnaire ou similaire (autre qu'une succession ou fiducie) par un intermédiaire financier ou tout autre représentant autorisé, constitué ou (dans le cas d'une personne physique) résidant aux Etats Unis d'Amérique ; et

- toute entité ou société, dès lors qu'elle est (i) organisée ou constituée selon les lois d'un pays autre que les Etats Unis d'Amérique et (ii) établie par une US Person principalement dans le but d'investir dans des titres non enregistrés sous le régime du Securities Act de 1933, tel qu'amendé, à moins qu'elle ne soit organisée ou enregistrée et détenue par des « Investisseurs Accrédités » tel que ce terme est défini par la « Règle 501(a) » du Securities Act de 1933, tel qu'amendé, autres que des personnes physiques, des successions ou des trusts.

- Durée de placement recommandée :

La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le fonds.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le fonds et/ou aux plus-values réalisées par le porteur dépend des dispositions applicables dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles applicables à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les porteurs de parts du fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

- Echange automatique d'informations fiscales (règlementation CRS) :

La Directive 2014/107/UE du Conseil du 9 décembre 2014 sur l'échange automatique de renseignements bancaires et financiers, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, impose notamment aux sociétés de gestion ainsi qu'aux organismes de placements collectifs une transmission systématique de données relatives à leurs clients.

Pour répondre aux exigences de l'échange automatique d'information dans le domaine fiscal et en particulier aux dispositions de l'article 1649 AC du Code général des impôts, les porteurs de parts du fonds seront tenus de fournir à la société de gestion ou à son mandataire un certain nombre de renseignements sur leur identité personnelle, leurs bénéficiaires directs ou indirects, les bénéficiaires finaux et personnes les contrôlant. Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres informations complémentaires relatives à la situation fiscale des porteurs pourront être demandées.

Le porteur sera tenu de se conformer à toute demande relative à ces informations permettant à la société de gestion ainsi qu'au fonds de se conformer à leurs obligations de déclaration. Ces données pourront faire l'objet d'une communication aux autorités fiscales françaises et être transmises par celles-ci à des autorités fiscales étrangères.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 6 mois et 3 jours.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

• La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion, du dépositaire et sur le site Internet : www.swisslife-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE, 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris. Le DICI est également disponible sur le site www.swisslife-am.com.

• Date d'agrément par l'AMF : 9 mai 2022.

• Date de création du FCP : 27 juin 2022.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. Environnement économique

A peine l'incertitude économique liée à la pandémie s'est-elle dissipée début 2022 qu'une nouvelle phase d'imprévisibilité est apparue en février avec l'éclatement de la guerre en Ukraine. La communauté des nations occidentales a réagi en imposant des sanctions aux banques, entreprises et particuliers russes, ce qui a conduit la Russie à limiter ses exportations d'énergie vers l'Europe. La guerre en Ukraine a accentué le fossé économique entre les Etats-Unis et l'Europe. Les Etats-Unis sont moins touchés par les conséquences du conflit, car ils exportent très peu vers Moscou et ne dépendent pas de l'énergie russe. La production de pétrole américaine pourrait suffire à couvrir la demande intérieure. De plus, les Etats-Unis sont exportateurs net de gaz liquéfié. En cela, la hausse des prix de l'énergie n'est donc pas un choc exogène pour l'économie américaine. Dans la plupart des autres pays, la hausse des prix de l'énergie a fortement soutenu l'inflation, qui n'a cessé de grimper en 2022. Les ménages sont les premiers à faire les frais de cette inflation élevée. L'industrie allemande est particulièrement touchée par la hausse des prix de l'énergie : la consommation d'électricité du mois de mars a mis en évidence un ralentissement de la production industrielle, qui a chuté de 3,9% en Allemagne. Le secteur manufacturier en est le principal responsable. En octobre, les indices des directeurs d'achat allemands (PMI) indiquent une baisse des commandes dans l'industrie et les services. Les sous-indices de l'évolution des affaires ont connu un effondrement en règle dans les deux secteurs. Aux Etats-Unis, l'inflation a augmenté de 7,1% en novembre par rapport à l'année précédente, avec une hausse moins forte qu'en juin. Alors que le prix de certains biens comme les voitures d'occasion, les vêtements ou les carburants ont baissé ; les loyers ainsi que les prix des services et de l'alimentation ont continué à augmenter fortement.

Depuis le début de la pandémie, la stratégie zéro covid a dicté le quotidien en Chine. Début décembre, le gouvernement chinois a annoncé un assouplissement sensible des mesures de lutte contre le covid. Par conséquent, les villes entières confinées et les tests PCR quotidiens pour des millions de personnes appartiennent au passé. Ces mesures d'assouplissement ont été introduites beaucoup plus tôt que prévu et leur portée est plus large qu'attendu.

Dès la fin février, la Suisse a levé presque toutes les mesures de confinement encore en place, ce qui a permis à court terme une accélération de l'activité économique. A 2,2% en février 2022, le renchérissement annuel a dépassé pour la première fois depuis 2008 la limite supérieure de la cible de la Banque nationale (de 0% à 2%). En comparaison avec d'autres banques centrales des économies développées, la BNS a augmenté les taux directeurs de manière nettement plus importante par rapport à l'inflation actuelle.

2. Politique de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés des pays développés faisant partie de l'indice MSCI World (l'« Univers d'Investissement »).

A cela, est associé un objectif extra-financier, qui se traduit par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière significative. En effet, les équipes de gestion de Swiss Life Asset Managers France sont convaincues qu'une analyse simultanée des aspects financiers et extra-financiers des émetteurs permet une meilleure identification des risques et opportunités associés et une création de valeur plus durable.

3. Dix plus grosses positions détenues au 30 décembre 2022 :

(hors trésorerie, futures)

Isin	Société / OPC	Poids
US0378331005	APPLE INC	4.55%
US5949181045	MICROSOFT CORP	3.42%
US0231351067	AMAZON.COM INC	1.55%
US02079K3059	ALPHABET INC	1.08%
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	1.02%
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	0.97%
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	0.91%
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	0.90%
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	0.77%

Isin	Société / OPC	Poids
US67066G1040	NVIDIA CORP	0.76%

4. Principaux mouvements du portefeuille au cours de l'exercice

TradeDate	Value Date	ISIN	SecurityName	SecurityType	B/S	Payment Amount
03/10/2022	05/10/2022	US0378331005	APPLE INC	EQUITY	Buy	7 971 647,29
03/10/2022	05/10/2022	US5949181045	MICROSOFT CORP	EQUITY	Buy	5 434 826,45
03/10/2022	05/10/2022	US0231351067	AMAZON.COM INC	EQUITY	Buy	3 363 790,84
03/10/2022	05/10/2022	US88160R1014	TESLA INC	EQUITY	Buy	2 158 183,43
03/10/2022	05/10/2022	US02079K3059	ALPHABET INC-CL A	EQUITY	Buy	1 858 913,99
03/10/2022	05/10/2022	US02079K1079	ALPHABET INC-CL C	EQUITY	Buy	1 844 432,43
03/10/2022	05/10/2022	US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP INC	EQUITY	Buy	1 499 213,37
03/10/2022	05/10/2022	US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	EQUITY	Buy	1 343 062,16
03/10/2022	05/10/2022	US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	EQUITY	Buy	1 169 197,70
03/10/2022	05/10/2022	US30303M1027	META PLATFORMS INC-CLASS A	EQUITY	Buy	1 017 462,88

5. Position Futures :

Libellé	Quantité
EURO STOXX 0323	10
S&P 500 EMINI 0323	9

6. Evolution de l'OPC* :

	31/12/2021**	30/12/2022	Variation
Total actif net	n/a	168 356 184.240	n/a
Nombre de parts			
Swiss Life Funds (F) Equity ESG World Low Carbon (ISIN : FR001400EF94)	n/a	1.000	n/a
Swiss Life Funds (F) Equity ESG World Low Carbon (ISIN : FR001400A8Z3)	n/a	170 300.000	n/a
Valeur liquidative			
Swiss Life Funds (F) Equity ESG World Low Carbon (ISIN : FR001400EF94)	n/a	961.960	n/a
Swiss Life Funds (F) Equity ESG World Low Carbon (ISIN : FR001400A8Z3)	n/a	988.580	n/a

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

** Le fonds a été créé en 2022.

7. Informations relatives à la réglementation applicable à la finance :

• Au niveau du fonds :

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR » communément dénommé « Disclosure ») et le règlement européen 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Règlement Taxonomie ») ont prévu de nouvelles obligations de transparence, qui sont notamment applicables aux produits financiers.

Le fonds promeut des critères environnementaux et sociaux au sens de l'article 8 du Règlement SFDR, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Des informations sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le fonds (en ce compris les informations relatives à la prise en compte des principales incidences négatives) au cours de l'exercice figurent en annexe au présent rapport.

Nous vous rappelons également que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

• Au niveau de la société de gestion :

La déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement de Swiss Life Asset Managers France sur les facteurs de durabilité, réalisée en conformité avec l'article 4 du Règlement SFDR et disponible sur son site internet, sera également mise à jour d'ici le 30 juin 2023.

Davantage d'informations peuvent être obtenues sur le site internet de la société de gestion :

<https://fr.swisslife-am.com/fr/home/responsible-investment/documentation-esg.html>

II. MODIFICATIONS APPORTEES AU PROSPECTUS AU COURS DE L'EXERCICE

Le prospectus du fonds a été modifié sur les points suivants :

Modifications faites en 2022	Date d'effet de la modification	Agrément AMF ou non
- La mise à jour du numéro de téléphone du service client qui devient accessible au +33 (0)1 45 08 79 70 ; - Mise à jour des détails concernant le délégataire de la gestion administrative et comptable : Société Générale 29, boulevard Haussmann – 75009 PARIS - Adresse postale : Société Générale Securities Services - Tour Alicante - 17 cours Valmy - CS 50318 - 92972 Paris La Défense Cedex - Mise à jour des informations règlementaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie (respectivement les règlements (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et (UE) 2020/852 du parlement européen et du conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables) ; - Précision du fait que la société de gestion prend également en compte les PAI dans ses décisions d'investissement au niveau du fonds. Les informations sur la prise en compte des PAI au niveau du fonds sont disponibles au sein de ce prospectus dans l'annexe d'information précontractuelle pour les produits financiers, établie en application du Règlement SFDR et du Règlement Taxonomie ; - Modification de la rédaction sur la prise en compte des risques de durabilité dans la stratégie d'investissement ; - Modification de la rédaction sur l'application d'exclusions dans la stratégie d'investissement ; - Modification de la rédaction du risque de durabilité dans la partie sur les risques liés à l'investissement ; - Modification de la rédaction du risque liés à l'utilisation des méthodologies de notation de la qualité extra-financière des titres dans la partie sur les risques liés à l'investissement ; - Ajout d'une restriction de commercialisation aux ressortissant russe ou biélorusse en application du règlement (UE) 833/2014 et du règlement (UE) 398/2022 du 9 mars 2022 ; - Modification du libellé des frais administratifs externes en application de la modification de la doctrine AMF applicable ; ils sont désormais libellé « Frais de fonctionnement et autres services », par ailleurs, précision du fait que ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs et tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion, toujours en application de la doctrine AMF applicable ; et - Insertion dans le prospectus de l'annexe d'information précontractuelle pour les produits financiers visés à l'article 8 du Règlement SFDR.	30/12/2022	Sans agrément

III. AUTRES INFORMATIONS (ARTICLE 421-33 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS) :

• Détention d'OPC gérés par Swiss Life Asset Managers France ou une autre entité du Groupe Swiss Life :

Néant

• Commissions de mouvements : SwissLife Banque Privée rétrocède à Swiss Life Asset Managers France des commissions de mouvements (hors transactions actions) pour l'ensemble des OPC gérés par la société de gestion.

• Exercice des droits de vote (art. 319-22 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers) :

Swiss Life Asset Managers France s'est dotée des moyens et d'une organisation qui lui permettent d'exercer ses droits de vote dans l'intérêt des porteurs, tout en s'inscrivant dans une démarche d'investissement responsable.

Swiss Life Asset Managers France exerce ses droits de vote en assemblée générale pour les fonds de droit français, lorsque l'une des conditions suivantes est remplie pour les sociétés européennes :

- le capital de l'émetteur détenu par le fonds représente plus de 2% de l'actif de l'OPC à la date où le vote doit être exprimé ; ou
- le capital de l'émetteur détenu par le fonds représente plus de 0,5% du capital flottant de cet émetteur (capital flottant : ensemble des actions susceptibles d'être échangées en bourse).

De plus, quelle que soit la nationalité de la société et quel que soit son niveau de détention au capital, Swiss Life Asset Managers France participe à l'assemblée générale lorsque l'ordre du jour inclut une résolution de nature environnementale ou sociale.

Swiss Life Asset Managers France exerce ses droits dans le respect des principes du gouvernement d'entreprise, notamment dans les domaines de la défense des droits des actionnaires, de la présence d'administrateurs indépendants et de la rémunération des dirigeants. Swiss Life Asset Managers soutient également les résolutions qui favorisent la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la stratégie et dans les opérations des entreprises.

La société de gestion fait appel à la société Institutional Shareholder Services (ISS), qui l'assiste dans l'analyse et l'instruction des résolutions soumises au vote des actionnaires.

Au cours de l'année 2022, Swiss Life Asset Managers France a participé à 61 assemblées générales (dont 9 en France) parmi celles correspondant aux critères définis par Swiss Life Asset Managers France, soit un pourcentage de 97% de participation. Sur 1226 résolutions votées (220 en France ; 1006 à l'étranger), Swiss Life Asset Managers France a voté en accord avec le management pour 1154 résolutions (201 en France ; 953 à l'étranger), et en désaccord avec le management pour 72 résolutions (19 en France ; 53 à l'étranger).

Swiss Life Asset Managers a identifié 64 résolutions directement liées aux enjeux environnementaux et sociaux (19 liées à l'environnement, 28 liées à la dimension sociale, 17 mixtes).

Les votes ont été effectués en fonction des principes de politique de vote fixés, et Swiss Life Asset Managers France ne s'est pas trouvée dans une situation pouvant la mettre en conflit d'intérêt avec les sociétés détenues en portefeuille dans les OPC.

Pour plus de détails, consulter le site www.swisslife-am.com.

• Politique de sélection des Intermédiaires (article 321-114 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers)

La politique relative à la sélection des intermédiaires est publiée sur le site internet de la société de gestion (politique de meilleure sélection et exécution) : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• Frais d'intermédiation (article 321-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers) :

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• Politique de sélection des analystes financiers (article 321-115 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers) :

La politique de sélection des prestataires est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• Calcul du risque global:

Le fonds utilise la méthode de calcul de l'engagement pour calculer son risque global.

• Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs (article D.441-4 du Code de commerce) :

Le fonds n'a pas de dettes représentatives de factures fournisseurs à la date de la clôture.

Informations complémentaires relevant des articles 421-34 et 421-35 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers :**Pourcentage d'actif faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide :**

Il n'y a aucun actif faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de sa nature non liquide.

Liquidité du FIA :

La valeur liquidative du FIA est quotidienne.

Le portefeuille peut être rendu liquide rapidement.

Montant total du levier, calculé conformément aux prescriptions de la directive 2011/61/UE dite AIFM :

- selon la méthode de l'engagement : 101,19%

- selon la méthode brute : 99,87%

Description des principaux risques et des principales incertitudes d'investissement ou incertitudes économiques auxquelles le FIA est confronté :

Les principaux risques du fonds sont le risque action, le risque de volatilité, ainsi qu'un risque de concentration sur les Etats-Unis.

Systèmes de gestion du risque utilisés :

Le dispositif des risques s'assure que le FIA respecte l'ensemble des contraintes réglementaires, prospectus et internes. Il inclut également le suivi des risques de marché, des risques de contrepartie, des risques de crédit, des risques de liquidité et des risques opérationnels.

L'ensemble de ces risques est suivi principalement par deux outils :

- un outil front to back (SimCorp Dimension) qui permet d'intégrer les positions des FIA et de monitorer l'ensemble des contraintes (ratios) réglementaires et prospectus.
- un outil spécifique à la gestion des risques de marché (BarraOne – MSCI) qui permet d'obtenir des analyses de risque ex ante.

Dépositaire :

La convention mise en place entre Swiss Life Asset Managers France et SwissLife Banque Privée, le dépositaire du fonds, prévoit une possible décharge de responsabilité du dépositaire dans les cas limitativement prévus par la loi (article L214-24-10 du Code monétaire et financier).

La description des fonctions de garde déléguées ainsi que la liste des éventuels délégataires et sous délégataires du dépositaire sont disponibles sur le site du dépositaire : www.swisslifebanque.fr.

• Rémunération :

La rémunération versée par Swiss Life Asset Managers France est composée d'une rémunération fixe et d'une rémunération variable. Les éléments présentés sont ceux soumis à cotisations sociales. La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus par les collaborateurs.

Swiss Life Asset Managers France est dotée d'une Politique de Rémunération en accord avec la réglementation en vigueur. Celle-ci a été approuvée par les membres du Directoire et a été validée par le Comité de Rémunération. Le département conformité procède annuellement à l'évaluation de la mise en œuvre de la Politique de Rémunération.

Swiss Life Asset Managers France	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en 2022 au titre de l'année 2021	Total
Ensemble des collaborateurs SLAM FR : 266 collaborateurs (effectif moyen)	19 894 037 €	6 425 181 €	26 319 218 €
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM (notamment hauts responsables, gérants, responsables des ventes et du marketing, responsables de fonctions de contrôle (RCCI et Directeur des Risques)) : 83 collaborateurs (effectif moyen)	9 681 877 €	4 575 414 €	14 257 291 €
Dont cadres supérieurs ayant une incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM : 40 collaborateurs (effectif moyen)	5 407 778 €	2 604 470 €	8 012 248 €
Dont gérants financiers (Securities et Immobiliers) : 43 collaborateurs (effectif moyen)	4 274 099 €	1 970 944 €	6 245 043 €

Informations relatives aux opérations de financement sur titres et contrat d'échange sur rendement global (TRS) au 30/12/2022 :

Le fond n'a pas recouru à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

Informations générales :

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.	Néant
--	-------

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Le montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'OPC.	Néant	Néant

Données sur la concentration :

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)	Néant	Néant
Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).	Néant	Néant

Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément ventilées en fonction des catégories suivantes :

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Le type et la qualité des garanties (collatéral)	Néant	Néant
L'échéance de la garantie, ventilée en fonction des tranches d'échéance suivantes: moins d'un jour, un jour à une semaine, une semaine à un mois, un à trois mois, trois mois à un an, plus d'un an, opérations ouvertes	Néant	Néant
La monnaie de la garantie	Néant	Néant
L'échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ventilée en fonction des tranches d'échéance suivantes : moins d'un jour, un jour à une semaine, une semaine à un mois, un à trois mois, trois mois à un an, plus d'un an, opérations ouvertes	Néant	Néant
Le pays où sont établies les contreparties	Néant	Néant
Le règlement et la compensation (p. ex. à trois parties, contrepartie centrale, bilatéraux)	Néant	Néant

Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) :

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
La part des garanties reçues qui est réutilisée, par rapport au montant maximum précisé dans le prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs	Néant	Néant
Les revenus, pour l'OPC, du réinvestissement des garanties en espèces	Néant	Néant

Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global :

Nom de(s)Dépositaire(s)	Montant des actifs en garantie conservés par chacun des dépositaires
Swiss Life Banque Privée	Néant

Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global :

Néant.

Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global :

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Ventilation entre l'OPC, le gestionnaire de l'organisme de placement collectif et les tiers (par exemple, l'agent prêteur), en valeur absolue et en pourcentage des revenus globaux générés par ce type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global	Néant	Néant

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 décembre 2022** d'une durée exceptionnelle de 6 mois, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 27 juin 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 mars 2023

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI', with a light blue circular stamp behind it.

Mohamed BENNANI

Associé

**COMPTES
ANNUELS**

BILAN ACTIF

	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	166 127 428,64	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	166 059 404,16	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	68 024,48	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	262 204,07	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	262 204,07	-
Comptes financiers	2 162 084,88	-
Liquidités	2 162 084,88	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	168 551 717,59	-

BILAN PASSIF

	30.12.2022	
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	168 224 681,58	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-447 260,06	-
• Résultat de l'exercice	578 762,72	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	168 356 184,24	-
Instruments financiers	68 024,48	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	68 024,48	-
Autres opérations	-	-
Dettes	127 508,87	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	127 508,87	-
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	168 551 717,59	-

HORS-BILAN**30.12.2022****-**

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	2 006 469,08	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	681,98	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	730 222,91	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	730 904,89	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-400,92	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-400,92	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	730 503,97	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-428 016,16	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	302 487,81	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	276 274,91	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	578 762,72	-

1

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 6 mois et 3 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Le fonds se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et notamment au plan comptable des OPC. Comme pour la détermination de la valeur liquidative, le portefeuille est évalué, à la clôture de l'exercice en tenant compte des règles ci-dessous :

- Les valeurs mobilières françaises sont valorisées aux cours de clôture établis au jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières étrangères sont évaluées sur la base des cours de clôture de marché principal convertis en euros suivant le cours de clôture des devises à Paris au jour de l'évaluation.
- Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou dont le cours n'est pas représentatif de la valeur de négociation sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

En cas d'inexistence d'un cours au jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera d'une manière générale retenu.

- Les actions de SICAV et parts de FCP sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de la valorisation, nette de la commission de rachat, le cas échéant.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont valorisées dans les conditions suivantes :

Sens acheteur : valorisation au prix d'acquisition – valeur du contrat – augmenté des intérêts courus à recevoir sur le contrat selon les conditions générales à la mise en place.

Sens vendeur : d'une part, le titre cédé est évalué à sa valeur de marché ; d'autre part, le contrat est valorisé par le calcul des intérêts courus à verser selon les conditions négociées à la mise en place.

- Les titres de créances négociables sont évalués selon une méthodologie de valorisation qui a été mise en place en interne par la société de gestion.
- Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont valorisées dans les conditions suivantes :
- Les variations de la valeur des contrats d'instruments financiers à terme sont constatées par l'enregistrement quotidien des appels de marge à verser ou à recevoir sur la base des cours de compensation du jour de valorisation.
- Les titres représentatifs des options négociables sont enregistrés dans le portefeuille pour le montant des primes payées et reçues et valorisés sur la base des cours de compensation
- Les contrats d'échange de condition (SWAPS de taux) :
- Les swaps adossés et non adossés sont valorisés au prix de marché s'ils ont une durée de vie supérieure à 3 mois, sinon ils sont linéarisés.
- Les changes à terme sont évalués au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte du report/déport.
- Les autres opérations à terme fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré autorisés par la réglementation applicable aux OPCVM, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Les garanties financières sont évaluées au prix de marché (mark to market) et des appels de marges sont mis en place en cas de dépassement des seuils de déclenchement définis avec les contreparties. Les instruments financiers reçus en garantie financière peuvent faire l'objet d'une décote.

Méthode de comptabilisation des actifs

- Méthodes de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

La comptabilisation des revenus des instruments financiers est effectuée suivant la méthode des intérêts encaissés, le coupon couru n'étant pas comptabilisé en résultat distribuable.

- Frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés selon la méthode des frais exclus ; ils sont comptabilisés dans un compte distinct de celui du prix de revient des titres.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du Fonds) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du Fonds) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du Fonds).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au fonds, à l'exception des frais de transactions et, le cas échéant, la commission de surperformance.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux / montant maximum
Frais de gestion financière	Actif net	0,90% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,05%TTC*
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif**
Commissions de mouvement : Le dépositaire est autorisé à percevoir des commissions de mouvement. Des frais forfaitaires par opération sont également prélevés en sus des courtages éventuellement pris par les intermédiaires qui seront refacturés.	Montant forfaitaire TTC	EURONEXT - options sur indices et actions : EUR 0,40 CAC 40 - Index future Stoxx, Eurostoxx Index, Contrats Financiers : EUR 1 LIFFE - Contrats en GBP, options sur indices et sur actions: GBP 1 EUREX : EUR 1,50 CME : USD 2 CBT : USD 2
	Prélèvement sur chaque transaction TTC	Titres de créances négociables : EUR 5 Trackers/ETF : EUR 5 Actions : 0,05% du montant brut dans la limite de EUR 180 par opération Obligations convertibles : EUR 5 Obligations : EUR 5 Souscriptions / rachats dans OPC extérieurs: EUR 5 Prêt/Emprunt de titres : 0,05% du montant des titres prêtés Autres : EUR 5
Commission de surperformance		néant

*Conformément à la position AMF DOC 2011-05, les frais administratifs externes à la société de gestion peuvent recouvrir les frais de commissariat aux comptes, frais liés au dépositaire, frais techniques de distribution (il n'est pas, ici, question des éventuelles rétrocessions à des distributeurs tiers que la société de gestion pourrait décider de verser mais par exemple des coûts techniques des plateformes de distribution), frais liés aux teneurs de compte, frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable, frais d'audit, frais fiscaux, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres Etats membres (il est question ici des redevances et taxes dues au régulateur d'accueil, aux frais liés à la nomination d'un correspondant local, mais pas des frais qui pourraient être facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la société de gestion), frais juridiques propres au fonds, frais de garantie, frais de traduction spécifiques au fonds, et coûts de licence de l'indice de référence utilisé par le fonds.

En cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion égale ou inférieure à 0,10% par année civile, le porteur ne sera pas informé de manière particulière et n'aura pas la possibilité d'obtenir le rachat de ses parts sans frais. L'information des porteurs sera réalisée par tout moyen conformément à l'instruction AMF n° 2011-20.

**Fonds investissant à moins de 20% dans d'autres organismes de placement collectif.

- Autres frais facturés au fonds :

- les contributions dues pour la gestion du fonds en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le fonds) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action),
- des frais appliqués par le dépositaire sur les comptes cash excédentaires (ces frais font l'objet d'une convention distincte avec le dépositaire et sont fonction des taux de marché).

L'information relative à ces frais est en outre décrite ex post dans le rapport annuel du fonds.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont composées, conformément aux dispositions légales :

1° du résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus ;

2° des plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes distribuables sont distribuées chaque année.

2

ÉVOLUTION ACTIF NET

30.12.2022

-

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	169 637 937,60	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	93 510,45	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-327 854,67	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	319 672,66	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-36 953,99	-
Frais de transaction	-174 351,59	-
Différences de change	-8 622 404,49	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	7 232 164,94	-
- Différence d'estimation exercice N	7 232 164,94	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-68 024,48	-
- Différence d'estimation exercice N	-68 024,48	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	302 487,81	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	168 356 184,24	-

3 COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	2 006 469,08	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 162 084,88
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 162 084,88	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	113 370 267,81	10 269 814,55	6 784 914,78	19 338 450,90
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	178 663,85	2 504,74	24 763,65	8 221,61
Comptes financiers	1 663 351,83	1 361,18	9 574,46	23 508,17
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	262 204,07
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	132 967,25
Dépôts de garantie (versés)	129 236,82
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	127 508,87
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	127 508,87
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Part I / FR001400EF94	1	1 000,00	-	-
Part ID / FR001400A8Z3	170 300	169 636 937,60	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
Part I / FR001400EF94		-		-
Part ID / FR001400A8Z3		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
Part I / FR001400EF94		-		-
Part ID / FR001400A8Z3		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
Part I / FR001400EF94		-		-
Part ID / FR001400A8Z3		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :	
Part I / FR001400EF94	0,90
Part ID / FR001400A8Z3	0,90

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice Montant

Catégorie de part :	
Part I / FR001400EF94	-
Part ID / FR001400A8Z3	-

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc -

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

30.12.2022

-

Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	578 762,72	-
Total	578 762,72	-

Part I / FR001400EF94	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,29	-
Total	0,29	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part ID / FR001400A8Z3	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	577 31700	-
Report à nouveau de l'exercice	1 445,43	-
Capitalisation	-	-
Total	578 762,43	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	170 300	-
Distribution unitaire	3,39	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

30.12.2022

-

Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-447 260,06	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-447 260,06	-

Part I / FR001400EF94	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,63	-
Total	-1,63	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part ID / FR001400A8Z3	30.12.2022	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-447 258,43	-
Total	-447 258,43	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 27 juin 2022.

Devise

EUR	30.12.2022	-	-	-	-
Actif net	168 356 184,24	-	-	-	-

Part I / FR001400EF94		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR			
	30.12.2022	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	1	-	-	-	-
Valeur liquidative	961,96	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-1,34	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

Part ID / FR001400A8Z3		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR			
	30.12.2022	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	170 300	-	-	-	-
Valeur liquidative	988,58	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	3,39	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-2,62	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

4

INVENTAIRE AU 30.12.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
CH0012221716	ABB LTD-NOM	PROPRE	9 441,00	268 281,39	CHF	0,16
US0028241000	ABBOTT LABORATORIES	PROPRE	6 302,00	648 298,51	USD	0,39
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	6 868,00	1 039 997,64	USD	0,62
IE00B4BNMY34	ACCENTURE SHS CLASS A	PROPRE	2 170,00	542 555,91	USD	0,32
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	1 916,00	604 161,61	USD	0,36
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	6 649,00	403 519,07	USD	0,24
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	134,00	172 645,60	EUR	0,10
US00846U1016	AGILENT TECHNOLOGIES INC	PROPRE	1 569,00	220 005,48	USD	0,13
CA0084741085	AGNICO EAGLE MINES	PROPRE	4 096,00	199 297,78	CAD	0,12
HK0000069689	AIA GROUP LTD -H-	PROPRE	66 000,00	687 743,48	HKD	0,41
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	2 196,00	290 750,40	EUR	0,17
US0091581068	AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	PROPRE	882,00	254 753,17	USD	0,15
US0090661010	AIRBNB INC	PROPRE	1 924,00	154 136,33	USD	0,09
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	3 604,00	400 116,08	EUR	0,24
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	3 066,00	191 808,96	EUR	0,11
US0126531013	ALBEMARLE	PROPRE	579,00	117 649,98	USD	0,07
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	3 276,00	209 608,26	CHF	0,12
US0152711091	ALEXANDRIA REAL ESTATE EQUITIES REIT	PROPRE	1 233,00	168 293,38	USD	0,10
IE00BFRT3W74	ALLEGION	PROPRE	1 804,00	177 923,67	USD	0,11
US0188021085	ALLIANT ENERGY CORP	PROPRE	3 371,00	174 385,49	USD	0,10
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	2 430,00	488 187,00	EUR	0,29
US0200021014	ALLSTATE CORP	PROPRE	1 302,00	165 426,28	USD	0,10
US02043Q1076	ALNYLAM PHARMACEUTICALS	PROPRE	862,00	191 945,94	USD	0,11
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	21 918,00	1 811 970,15	USD	1,08
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	20 567,00	1 709 917,93	USD	1,02
US02209S1033	ALTRIA GROUP INC	PROPRE	6 997,00	299 679,43	USD	0,18

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	3 694,00	179 343,70	EUR	0,11
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	33 099,00	2 605 121,57	USD	1,55
JE00BJ1F3079	AMCOR PLC	PROPRE	21 326,00	237 987,97	USD	0,14
US0258161092	AMERICAN EXPRESS CO	PROPRE	2 267,00	313 843,29	USD	0,19
US03027X1000	AMERICAN TOWER REDIT	PROPRE	1 717,00	340 842,00	USD	0,20
US0304201033	AMERICAN WATER WORKS	PROPRE	1 380,00	197 085,59	USD	0,12
US0311621009	AMGEN INC	PROPRE	1 959,00	482 091,13	USD	0,29
US0326541051	ANALOG DEVICES INC	PROPRE	1 709,00	262 663,17	USD	0,16
GB00B1XZS820	ANGLO AMERICAN PLC	PROPRE	5 747,00	209 638,39	GBP	0,12
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	4 276,00	240 610,52	EUR	0,14
US03662Q1058	ANSYS	PROPRE	939,00	212 558,45	USD	0,13
IE00BLP1HW54	AON PLC	PROPRE	750,00	210 920,59	USD	0,13
DK0010244425	A.P. MOELLER-MAERSK A	PROPRE	117,00	241 821,03	DKK	0,14
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	62 875,00	7 654 578,36	USD	4,55
US0382221051	APPLIED MATERIALS INC	PROPRE	3 497,00	319 079,75	USD	0,19
JE00B783TY65	APTIV REGISTERED SHS	PROPRE	2 361,00	206 024,76	USD	0,12
US0394831020	ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	PROPRE	2 471,00	214 975,26	USD	0,13
GB0000536739	ASHTED GROUP	PROPRE	3 615,00	192 311,07	GBP	0,11
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 581,00	796 507,80	EUR	0,47
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PROPRE	14 449,00	240 070,14	EUR	0,14
JP3942400007	ASTELLAS PHARMA INC	PROPRE	12 200,00	173 836,07	JPY	0,10
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	5 835,00	737 751,82	GBP	0,44
SE0017486889	ATLAS COPCO AB	PROPRE	35 325,00	391 044,04	SEK	0,23
US00206R1023	AT&T INC	PROPRE	26 697,00	460 521,69	USD	0,27
AU0000261372	AUSTRALIA AND NEW ZEALAND BANKING GROUP LTD	PROPRE	24 060,00	361 721,75	AUD	0,21
US0527691069	AUTODESK INC	PROPRE	1 131,00	198 032,30	USD	0,12
US0530151036	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	PROPRE	1 552,00	347 351,34	USD	0,21
US0533321024	AUTOZONE INC	PROPRE	88,00	203 348,64	USD	0,12
US0534841012	AVALONBAY COMMUNITIE REIT	PROPRE	938,00	141 959,02	USD	0,08
US05352A1007	AVANTOR INC	PROPRE	7 418,00	146 587,60	USD	0,09

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120628	AXA	PROPRE	11 509,00	299 867,00	EUR	0,18
GB0002634946	BAE SYSTEMS PLC	PROPRE	30 758,00	296 746,67	GBP	0,18
US05722G1004	BAKER HUGHES REGISTERED SHS A	PROPRE	8 039,00	222 433,05	USD	0,13
ES0113211835	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	PROPRE	35 371,00	199 280,21	EUR	0,12
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	83 882,00	235 079,31	EUR	0,14
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	PROPRE	25 058,00	777 625,64	USD	0,46
CA0636711016	BANK OF MONTREAL	PROPRE	3 173,00	269 147,11	CAD	0,16
US0640581007	BANK OF NEW YORK MELLON CORP	PROPRE	4 632,00	197 562,56	USD	0,12
CA0641491075	BANK OF NOVA SCOTIA	PROPRE	5 738,00	263 240,50	CAD	0,16
US0718131099	BAXTER INTERNATIONAL INC	PROPRE	3 796,00	181 290,34	USD	0,11
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	4 084,00	340 523,92	EUR	0,20
US0758871091	BECTON DICKINSON & CO	PROPRE	1 185,00	282 356,99	USD	0,17
US0846707026	BERKSHIRE HATAW B	PROPRE	4 078,00	1 180 317,83	USD	0,70
US09062X1037	BIOGEN INC	PROPRE	603,00	156 460,77	USD	0,09
US09247X1019	BLACKROCK INC A	PROPRE	586,00	389 090,82	USD	0,23
US8522341036	BLOCK INC	PROPRE	3 679,00	216 620,62	USD	0,13
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	6 687,00	356 082,75	EUR	0,21
US0970231058	BOEING CO	PROPRE	2 809,00	501 369,32	USD	0,30
SE0017768716	BOLIDEN AB	PROPRE	8 054,00	283 368,40	SEK	0,17
US09857L1089	BOOKING HOLDINGS INC	PROPRE	179,00	338 004,33	USD	0,20
US1011211018	BOSTON PROPERTIES INC REIT	PROPRE	2 030,00	128 542,89	USD	0,08
US1011371077	BOSTON SCIENTIFIC CORP	PROPRE	6 214,00	269 404,34	USD	0,16
GB0007980591	BP PLC	PROPRE	57 320,00	306 804,94	GBP	0,18
JP3830800003	BRIDGESTONE CORP	PROPRE	4 900,00	163 230,92	JPY	0,10
US1101221083	BRISTOL MYERS SQUIBB CO	PROPRE	8 506,00	573 442,68	USD	0,34
GB0002875804	BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	PROPRE	8 400,00	310 674,56	GBP	0,18
GB0001367019	BRITISH LAND CO REIT	PROPRE	53 993,00	240 435,44	GBP	0,14
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	1 410,00	738 695,99	USD	0,44
CA1130041058	BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD	PROPRE	1 583,00	42 441,76	CAD	0,03
CA11271J1075	BROOKFIELD CORP	PROPRE	6 332,00	186 450,37	CAD	0,11

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	1 364,00	205 306,12	USD	0,12
US1344291091	CAMPBELL SOUP CO	PROPRE	3 690,00	196 212,23	USD	0,12
CA1360691010	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COM	PROPRE	6 085,00	230 472,98	CAD	0,14
CA1363751027	CANADIAN NATIONAL RAILWAY CO	PROPRE	2 562,00	284 963,92	CAD	0,17
US14040H1059	CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	PROPRE	2 106,00	183 437,58	USD	0,11
SG1M51904654	CAPITALAND INTEGRATED COMMERCIAL TRUST	PROPRE	191 200,00	272 494,06	SGD	0,16
US14448C1045	CARRIER GLOBAL CORPORATIONS	PROPRE	4 980,00	192 480,67	USD	0,11
US1491231015	CATERPILLAR INC	PROPRE	1 788,00	401 342,97	USD	0,24
US12503M1080	CBOE GLOBAL MARKETS INC	PROPRE	1 333,00	156 712,59	USD	0,09
US12504L1098	CBRE GROUP	PROPRE	2 285,00	164 772,64	USD	0,10
CA13645T1003	CDN PACIFIC RAILWAY LTD	PROPRE	4 489,00	313 380,97	CAD	0,19
US15135B1017	CENTENE	PROPRE	2 709,00	208 165,93	USD	0,12
US8085131055	CHARLES SCHWAB CORP	PROPRE	5 398,00	421 117,34	USD	0,25
US16119P1084	CHARTER COMMUNICATIONS INC	PROPRE	701,00	222 730,48	USD	0,13
US1667641005	CHEVRON CORP	PROPRE	6 517,00	1 096 028,42	USD	0,65
US1696561059	CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	PROPRE	137,00	178 108,34	USD	0,11
CH0044328745	CHUBB LIMITED	PROPRE	1 301,00	268 916,00	USD	0,16
US1713401024	CHURCH & DWIGHT INC	PROPRE	2 530,00	191 092,34	USD	0,11
CH0210483332	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	PROPRE	2 553,00	309 995,14	CHF	0,18
US1255231003	CIGNA CORPORATION	PROPRE	1 257,00	390 250,06	USD	0,23
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	15 913,00	710 325,90	USD	0,42
US1729674242	CITIGROUP INC	PROPRE	7 666,00	324 884,68	USD	0,19
US1746101054	CITIZENS FINANCIAL GROUP	PROPRE	6 125,00	225 946,36	USD	0,13
SG1R89002252	CITY DEVELOPMENTS LTD	PROPRE	37 000,00	212 735,78	SGD	0,13
US1890541097	CLOROX CO	PROPRE	1 141,00	150 027,20	USD	0,09
US18915M1071	CLOUDFLARE INC	PROPRE	2 542,00	107 682,19	USD	0,06
US12572Q1058	CME GROUP INC	PROPRE	1 469,00	231 461,27	USD	0,14
US1258961002	CMS ENERGY CORP	PROPRE	3 089,00	183 299,48	USD	0,11
US1912161007	COCA-COLA CO	PROPRE	13 882,00	827 391,91	USD	0,49
US1924461023	COGNIZANT TECH SO-A	PROPRE	3 405,00	182 461,42	USD	0,11

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AU0000030678	COLES GRP RG LTD	PROPRE	23 561,00	250 319,25	AUD	0,15
US1941621039	COLGATE PALMOLIVE CO	PROPRE	3 057,00	225 683,79	USD	0,13
US20030N1019	COMCAST CLASS A	PROPRE	18 642,00	610 832,27	USD	0,36
AU000000CBA7	COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	PROPRE	7 773,00	506 757,62	AUD	0,30
GB00BD6K4575	COMPASS GROUP PLC	PROPRE	11 447,00	247 389,38	GBP	0,15
US2058871029	CONAGRA BRANDS INC	PROPRE	5 397,00	195 702,88	USD	0,12
US20825C1045	CONOCOPHILLIPS	PROPRE	5 276,00	583 338,49	USD	0,35
US2091151041	CONSOLIDATED EDISON INC	PROPRE	2 469,00	220 492,28	USD	0,13
US21036P1084	CONSTELLATION BRANDS INC-A	PROPRE	699,00	151 785,66	USD	0,09
US2172041061	COPART	PROPRE	3 278,00	187 020,30	USD	0,11
US22052L1044	CORTEVA INC	PROPRE	3 843,00	211 657,57	USD	0,13
US22160N1090	COSTAR GROUP	PROPRE	2 276,00	164 806,07	USD	0,10
US22160K1051	COSTCO WHOLESALE	PROPRE	1 553,00	664 272,19	USD	0,39
US22788C1053	CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	PROPRE	1 191,00	117 498,61	USD	0,07
US22822V1017	CROWN CASTLE INC	PROPRE	1 711,00	217 456,12	USD	0,13
AU000000CSL8	CSL LTD	PROPRE	2 344,00	428 600,12	AUD	0,25
US1264081035	CSX CORP	PROPRE	8 895,00	258 202,95	USD	0,15
US2310211063	CUMMINS INC	PROPRE	836,00	189 791,00	USD	0,11
US1266501006	CVS HEALTH CORP	PROPRE	4 734,00	413 362,81	USD	0,25
JP3475350009	DAIICHI SANKYO CO LTD	PROPRE	8 100,00	244 463,97	JPY	0,15
JP3481800005	DAIKIN INDUSTRIES LTD	PROPRE	1 200,00	172 136,72	JPY	0,10
US2358511028	DANAHER CORP	PROPRE	2 526,00	628 204,19	USD	0,37
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	4 301,00	211 738,23	EUR	0,13
US23804L1035	DATADOG INC	PROPRE	1 732,00	119 280,39	USD	0,07
US2441991054	DEERE & CO	PROPRE	1 056,00	424 240,39	USD	0,25
JP3551500006	DENSO CORP	PROPRE	3 300,00	153 167,59	JPY	0,09
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	PROPRE	1 309,00	211 272,60	EUR	0,13
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	14 500,00	270 251,00	EUR	0,16
US25179M1036	DEVON ENERGY CORPORATION	PROPRE	3 683,00	212 266,41	USD	0,13
US2521311074	DEXCOM INC	PROPRE	2 426,00	257 409,45	USD	0,15

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB0002374006	DIAGEO	PROPRE	8 185,00	336 717,39	GBP	0,20
US2538681030	DIGITAL REALTY TRUST REIT	PROPRE	1 861,00	174 844,20	USD	0,10
US2547091080	DISCOVER FINANCIAL SERVICES	PROPRE	1 720,00	157 664,65	USD	0,09
NO0010161896	DNB BANK ASA	PROPRE	10 469,00	193 626,96	NOK	0,12
US2566771059	DOLLAR GENERAL	PROPRE	969,00	223 580,46	USD	0,13
US2567461080	DOLLAR TREE INC	PROPRE	1 198,00	158 767,97	USD	0,09
US25746U1097	DOMINION ENERGY INC	PROPRE	3 023,00	173 689,73	USD	0,10
US2600031080	DOVER CORP	PROPRE	1 698,00	215 437,98	USD	0,13
US2605571031	DOW INC	PROPRE	4 070,00	192 164,25	USD	0,11
US23331A1097	DR HORTON INC	PROPRE	2 801,00	233 948,13	USD	0,14
US2333311072	DTE ENERGY CO	PROPRE	1 494,00	164 525,48	USD	0,10
US26441C2044	DUKE ENERGY	PROPRE	2 258,00	217 897,79	USD	0,13
US26614N1028	DUPONT DE NEMOURS INC	PROPRE	3 187,00	204 941,49	USD	0,12
IE00B8KQN827	EATON CORP	PROPRE	1 523,00	223 972,69	USD	0,13
US2788651006	ECOLAB INC	PROPRE	1 329,00	181 259,54	USD	0,11
US2810201077	EDISON INTERNATIONAL	PROPRE	3 239,00	193 080,52	USD	0,11
US28176E1082	EDWARDS LIFESCIENCES	PROPRE	3 254,00	227 482,73	USD	0,14
US2855121099	ELECTRONIC ARTS INC	PROPRE	1 541,00	176 415,44	USD	0,10
US0367521038	ELEVANCE HEALTH INC	PROPRE	888,00	426 814,11	USD	0,25
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	2 791,00	956 720,02	USD	0,57
US2910111044	EMERSON ELECTRIC CO	PROPRE	2 407,00	216 646,91	USD	0,13
CA29250N1050	ENBRIDGE	PROPRE	8 851,00	323 913,36	CAD	0,19
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	48 047,00	241 676,41	EUR	0,14
US29355A1079	ENPHASE ENERGY	PROPRE	674,00	167 330,09	USD	0,10
US26875P1012	EOG RESOURCES	PROPRE	2 771,00	336 284,77	USD	0,20
SE0015658109	EPIROC AB	PROPRE	12 512,00	213 610,59	SEK	0,13
US29444U7000	EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	PROPRE	418,00	256 549,58	USD	0,15
NO0010096985	EQUINOR ASA	PROPRE	5 245,00	175 506,82	NOK	0,10
US29670G1022	ESSENTIAL UTILITIES INC	PROPRE	3 773,00	168 737,68	USD	0,10
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	1 731,00	292 885,20	EUR	0,17

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US5184391044	ESTEE LAUDER COMPANIES INC-A	PROPRE	879,00	204 346,39	USD	0,12
US30040W1080	EVERSOURCE ENERGY	PROPRE	2 300,00	180 681,19	USD	0,11
US30161N1019	EXELON CORP	PROPRE	5 280,00	213 871,54	USD	0,13
US3021301094	EXPEDIT INTL WASH	PROPRE	2 051,00	199 709,46	USD	0,12
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	14 714,00	1 520 687,94	USD	0,90
JP3802400006	FANUC LTD	PROPRE	1 200,00	169 026,33	JPY	0,10
JP3802300008	FAST RETAILING	PROPRE	300,00	171 561,51	JPY	0,10
US31428X1063	FEDEX CORP	PROPRE	1 321,00	214 380,14	USD	0,13
JE00BJVNSS43	FERGUSON PLC	PROPRE	1 718,00	202 151,82	GBP	0,12
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	847,00	169 569,40	EUR	0,10
US31620M1062	FIDELITY NATIONAL INFORM SVCS	PROPRE	2 956,00	187 926,54	USD	0,11
CA3359341052	FIRST QUANTUM MINERALS LTD	PROPRE	9 473,00	185 326,35	CAD	0,11
US3377381088	FISERV INC	PROPRE	2 662,00	252 094,95	USD	0,15
US3453708600	FORD MOTOR CO	PROPRE	18 379,00	200 279,01	USD	0,12
US34959E1091	FORTINET	PROPRE	3 365,00	154 148,37	USD	0,09
US35137L2043	FOX CORP	PROPRE	5 922,00	157 864,51	USD	0,09
CA3518581051	FRANCO NEVADA	PROPRE	1 525,00	194 646,97	CAD	0,12
JP3814000000	FUJIFILM HOLDINGS CORP	PROPRE	3 100,00	145 843,97	JPY	0,09
JP3818000006	FUJITSU LIMITED	PROPRE	1 000,00	125 090,28	JPY	0,07
PTGAL0AM0009	GALP ENERGIA SGPS SA-B	PROPRE	16 450,00	207 434,50	EUR	0,12
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	596,00	262 856,85	CHF	0,16
US3695501086	GENERAL DYNAMICS CORP	PROPRE	995,00	231 313,61	USD	0,14
US3696043013	GENERAL ELECTRIC CO	PROPRE	4 287,00	336 573,18	USD	0,20
US3703341046	GENERAL MILLS INC	PROPRE	3 278,00	257 540,69	USD	0,15
US37045V1008	GENERAL MOTORS	PROPRE	6 676,00	210 429,27	USD	0,12
US3755581036	GILEAD SCIENCES INC	PROPRE	5 416,00	435 665,12	USD	0,26
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	66,00	189 354,40	CHF	0,11
US37940X1028	GLOBAL PAYMENTS	PROPRE	1 510,00	140 523,03	USD	0,08
US38141G1040	GOLDMAN SACHS GROUP	PROPRE	1 177,00	378 691,27	USD	0,22
GB00BN7SWP63	GSK PLC	PROPRE	19 758,00	320 136,39	GBP	0,19

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00BMX86B70	HALEON PLC	PROPRE	27,00	99,61	GBP	0,00
JP3774200004	HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC.	PROPRE	7 000,00	194 861,04	JPY	0,12
US4180561072	HASBRO INC	PROPRE	2 510,00	143 485,69	USD	0,09
US40412C1018	HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	PROPRE	1 059,00	238 105,07	USD	0,14
US42250P1030	HEALTHPEAK PROPERTIES INC REIT	PROPRE	7 886,00	185 244,34	USD	0,11
US4228061093	HEICO CORPORATION	PROPRE	1 437,00	206 868,76	USD	0,12
DE0006048408	HENKEL KGAA	PROPRE	2 601,00	156 710,25	EUR	0,09
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	157,00	226 865,00	EUR	0,13
US42809H1077	HESS CORP	PROPRE	2 030,00	269 753,67	USD	0,16
US42824C1099	HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	PROPRE	13 526,00	202 272,16	USD	0,12
US43300A2033	HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC	PROPRE	2 059,00	243 780,97	USD	0,14
JP3788600009	HITACHI LTD	PROPRE	4 000,00	190 060,52	JPY	0,11
HK0388045442	HKG EXCHANGES & CLEARING LTD -H-	PROPRE	9 000,00	364 328,29	HKD	0,22
US4370761029	HOME DEPOT INC	PROPRE	3 605,00	1 066 924,62	USD	0,63
JP3854600008	HONDA MOTOR CO LTD	PROPRE	7 700,00	165 790,95	JPY	0,10
JP3837800006	HOYA CORP	PROPRE	1 900,00	171 423,03	JPY	0,10
US40434L1052	HP INC	PROPRE	6 205,00	156 222,39	USD	0,09
GB0005405286	HSBC HOLDINGS PLC	PROPRE	85 526,00	497 106,32	GBP	0,30
US4448591028	HUMANA	PROPRE	546,00	262 033,96	USD	0,16
US4461501045	HUNTINGTON BANCSHARES INC	PROPRE	13 606,00	179 756,01	USD	0,11
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	23 984,00	262 145,12	EUR	0,16
US45167R1041	IDEX CORP	PROPRE	985,00	210 733,24	USD	0,13
US45168D1046	IDEXX LABS	PROPRE	575,00	219 795,74	USD	0,13
US4523081093	ILLINOIS TOOL WORKS INC	PROPRE	1 091,00	225 202,44	USD	0,13
US4523271090	ILLUMINA	PROPRE	842,00	159 524,39	USD	0,09
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	7 224,00	179 516,40	EUR	0,11
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	13 326,00	378 858,18	EUR	0,23
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	25 256,00	287 615,33	EUR	0,17
US45687V1061	INGERSOLL RAND INC	PROPRE	4 629,00	226 624,74	USD	0,13
CA45823T1066	INTACT FINANCIAL CORP	PROPRE	1 754,00	236 417,92	CAD	0,14

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US4581401001	INTEL CORP	PROPRE	16 034,00	397 075,31	USD	0,24
US45866F1049	INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	PROPRE	2 564,00	246 465,93	USD	0,15
US4595061015	INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	PROPRE	1 924,00	189 001,79	USD	0,11
US4606901001	INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	PROPRE	6 309,00	196 910,56	USD	0,12
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	171 469,00	356 312,58	EUR	0,21
US4592001014	INTL BUSINESS MACHINES CORP	PROPRE	3 337,00	440 524,65	USD	0,26
US4612021034	INTUIT	PROPRE	1 093,00	398 610,88	USD	0,24
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	PROPRE	1 612,00	400 791,00	USD	0,24
US46266C1053	IQVIA HOLDINGS INC	PROPRE	948,00	181 996,46	USD	0,11
JP3143600009	ITOCHU CORP	PROPRE	8 400,00	247 314,45	JPY	0,15
US4262811015	JACK HENRY & ASSOCIATES	PROPRE	867,00	142 619,37	USD	0,08
US46982L1089	JACOBS SOLUTIONS INC	PROPRE	1 580,00	177 756,48	USD	0,11
US8326964058	JM SMUCKER	PROPRE	1 107,00	164 361,88	USD	0,10
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	9 266,00	1 533 697,73	USD	0,91
IE00BY7QL619	JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	PROPRE	3 769,00	226 016,40	USD	0,13
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	10 294,00	1 293 441,46	USD	0,77
JP3496400007	KDDI CORP	PROPRE	7 618,00	215 418,56	JPY	0,13
US4878361082	KELLOGG CO	PROPRE	2 842,00	189 706,33	USD	0,11
SG1U68934629	KEPPEL CORPORATION LTD	PROPRE	49 000,00	248 525,92	SGD	0,15
FR0000121485	KERING	PROPRE	424,00	201 612,00	EUR	0,12
US49271V1008	KEURIG DR PEPPER INC	PROPRE	4 984,00	166 530,28	USD	0,10
JP3236200006	KEYENCE CORP	PROPRE	800,00	292 121,12	JPY	0,17
US49338L1035	KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	PROPRE	1 465,00	234 825,53	USD	0,14
US4943681035	KIMBERLY-CLARK CORP	PROPRE	1 831,00	232 895,99	USD	0,14
US49456B1017	KINDER MORGAN	PROPRE	13 286,00	225 074,61	USD	0,13
US4824801009	KLA CORPORATION	PROPRE	624,00	220 442,00	USD	0,13
JP3304200003	KOMATSU LTD	PROPRE	9 100,00	185 853,69	JPY	0,11
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	7 686,00	206 292,24	EUR	0,12
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	1 711,00	195 567,30	EUR	0,12
NL0000009082	KONINKLIJKE KPN NV	PROPRE	68 405,00	197 690,45	EUR	0,12

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US5007541064	KRAFT HEINZ CO/THE	PROPRE	4 303,00	164 136,92	USD	0,10
US5010441013	KROGER CO	PROPRE	3 573,00	149 247,45	USD	0,09
JP3249600002	KYOCERA CORP	PROPRE	3 700,00	172 153,76	JPY	0,10
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	PROPRE	670,00	263 856,64	USD	0,16
IE00BZ12WP82	LINDE PLC	PROPRE	1 656,00	505 825,20	EUR	0,30
US5018892084	LKQ CORPORATION	PROPRE	3 520,00	176 156,66	USD	0,10
GB0008706128	LLOYDS BANKING GROUP PLC	PROPRE	504 563,00	258 238,44	GBP	0,15
CA5394811015	LOBLAW COMPANIES	PROPRE	2 510,00	207 805,54	CAD	0,12
GB00B0SWJX34	LONDON STOCK EXCHANGE	PROPRE	1 759,00	141 473,36	GBP	0,08
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	451,00	206 945,26	CHF	0,12
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	911,00	303 909,60	EUR	0,18
US5486611073	LOWE'S COMPANIES INC	PROPRE	2 370,00	442 444,41	USD	0,26
US5500211090	LULULEMON ATHLETICA	PROPRE	638,00	191 522,55	USD	0,11
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	994,00	675 820,60	EUR	0,40
CA56501R1064	MANULIFE FINANCIAL CORP	PROPRE	18 254,00	304 853,98	CAD	0,18
US5658491064	MARATHON OIL CORP	PROPRE	7 810,00	198 094,82	USD	0,12
US56585A1025	MARATHON PETROLEUM	PROPRE	1 810,00	197 391,33	USD	0,12
US5719032022	MARRIOTT INTERNATIONAL-A	PROPRE	1 546,00	215 679,49	USD	0,13
US5717481023	MARSH & MCLENNAN COMPANIES	PROPRE	1 686,00	261 418,86	USD	0,16
US5732841060	MARTIN MARIETTA	PROPRE	649,00	205 521,23	USD	0,12
US5738741041	MARVELL TECHNOLOGY INC	PROPRE	4 453,00	154 545,91	USD	0,09
US57636Q1040	MASTERCARD INC SHS A	PROPRE	3 108,00	1 012 644,50	USD	0,60
US5801351017	MC DONALD'S CORP	PROPRE	2 473,00	610 643,89	USD	0,36
US5797802064	MCCORMICK NON VTG	PROPRE	2 453,00	190 516,91	USD	0,11
US58155Q1031	MCKESSON CORP	PROPRE	658,00	231 275,67	USD	0,14
IE00BTN1Y115	MEDTRONIC PLC	PROPRE	4 633,00	337 387,45	USD	0,20
US58733R1023	MERCADOLIBRE	PROPRE	244,00	193 471,60	USD	0,11
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	6 187,00	379 881,80	EUR	0,23
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	9 243,00	960 890,93	USD	0,57
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	954,00	172 578,60	EUR	0,10

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CA59162N1096	METRO INC	PROPRE	5 082,00	263 474,67	CAD	0,16
US5529531015	MGM MIRAGE	PROPRE	6 617,00	207 887,57	USD	0,12
US5950171042	MICROCHIP TECHNOLOGY INC	PROPRE	2 987,00	196 614,43	USD	0,12
US5951121038	MICRON TECHNOLOGY INC	PROPRE	4 688,00	219 542,04	USD	0,13
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	25 625,00	5 758 151,79	USD	3,42
JP3898400001	MITSUBISHI CORPORATION	PROPRE	6 700,00	203 781,04	JPY	0,12
JP3899600005	MITSUBISHI ESTATE CO LTD REIT	PROPRE	12 000,00	145 804,91	JPY	0,09
JP3902900004	MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	PROPRE	57 200,00	361 109,32	JPY	0,21
JP3893600001	MITSUMI & CO LTD	PROPRE	8 600,00	235 308,91	JPY	0,14
JP3885780001	MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	PROPRE	18 400,00	242 513,93	JPY	0,14
US60770K1079	MODERNA INC	PROPRE	1 675,00	281 905,36	USD	0,17
US6092071058	MONDELEZ INTERNATIONAL	PROPRE	4 540,00	283 524,01	USD	0,17
US6153691059	MOODY'S CORP	PROPRE	839,00	219 032,26	USD	0,13
US6174464486	MORGAN STANLEY	PROPRE	4 554,00	362 783,87	USD	0,22
US61945C1036	MOSAIC CO THE -WI	PROPRE	3 395,00	139 553,67	USD	0,08
US6200763075	MOTOROLA SOLUTIONS INC	PROPRE	860,00	207 665,12	USD	0,12
JP3890310000	MS AD ASSURANCE	PROPRE	6 500,00	194 974,66	JPY	0,12
US55354G1004	MSCI	PROPRE	408,00	177 830,27	USD	0,11
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	1 113,00	338 352,00	EUR	0,20
JP3914400001	MURATA MANUFACTURING CO LTD	PROPRE	4 600,00	215 204,98	JPY	0,13
AU000000NAB4	NATIONAL AUSTRALIA BANK	PROPRE	20 647,00	394 375,74	AUD	0,23
GB00BDR05C01	NATIONAL GRID PLC	PROPRE	22 555,00	253 551,50	GBP	0,15
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	3 437,00	147 859,74	EUR	0,09
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	9 279,00	1 006 787,24	CHF	0,60
US64110L1061	NETFLIX INC	PROPRE	1 764,00	487 391,26	USD	0,29
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	6 978,00	546 601,83	USD	0,32
JP3734800000	NIDEC CORP	PROPRE	2 900,00	140 841,78	JPY	0,08
US6541061031	NIKE INC -B-	PROPRE	5 504,00	603 441,59	USD	0,36
JP3756600007	NINTENDO CO LTD	PROPRE	5 600,00	219 994,13	JPY	0,13
US65473P1057	NISOURCE	PROPRE	6 579,00	169 028,98	USD	0,10

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0010773842	NN GROUP NV	PROPRE	4 591,00	175 192,56	EUR	0,10
JP3762600009	NOMURA HLDGS INC	PROPRE	55 700,00	193 263,38	JPY	0,11
US6558441084	NORFOLK SOUTHERN CORP	PROPRE	1 010,00	233 201,41	USD	0,14
US6658591044	NORTHERN TRUST CORP	PROPRE	2 008,00	166 491,38	USD	0,10
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	7 233,00	612 290,72	CHF	0,36
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	6 915,00	872 226,67	DKK	0,52
US6703461052	NUCOR CORP	PROPRE	1 716,00	211 933,44	USD	0,13
CA67077M1086	NUTRIEN LTD	PROPRE	3 592,00	245 544,21	CAD	0,15
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	9 325,00	1 276 884,98	USD	0,76
US62944T1051	NVR	PROPRE	43,00	185 843,00	USD	0,11
NL0009538784	NXP SEMICONDUCTOR	PROPRE	1 309,00	193 826,44	USD	0,12
JP3197800000	OMRON CORP	PROPRE	4 000,00	181 936,58	JPY	0,11
US6826801036	ONEOK INC	PROPRE	3 080,00	189 605,06	USD	0,11
US68389X1054	ORACLE CORP	PROPRE	5 838,00	447 128,71	USD	0,27
US67103H1077	OREILLY AUTOMOTIVE INC	PROPRE	283,00	223 809,31	USD	0,13
JP3198900007	ORIENTAL LAND	PROPRE	1 200,00	163 274,23	JPY	0,10
JP3200450009	ORIX CORP	PROPRE	12 900,00	194 070,30	JPY	0,12
US6974351057	PALO ALTO NETWORKS INC	PROPRE	1 376,00	179 843,75	USD	0,11
JP3866800000	PANASONIC HOLDINGS CORPORATION	PROPRE	21 600,00	170 338,66	JPY	0,10
US7043261079	PAYCHEX INC	PROPRE	1 387,00	150 181,98	USD	0,09
US70432V1026	PAYCOM SOFTWARE INC	PROPRE	448,00	130 258,96	USD	0,08
US70450Y1038	PAYPAL HOLDINGS INC	PROPRE	4 535,00	302 630,78	USD	0,18
IE00BLS09M33	PENTAIR PLC	PROPRE	4 825,00	203 353,01	USD	0,12
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	4 477,00	757 849,44	USD	0,45
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	1 195,00	219 581,25	EUR	0,13
US7170811035	PFIZER INC	PROPRE	20 787,00	998 009,73	USD	0,59
US7181721090	PHILIP MORRIS INTERNATIONAL INC	PROPRE	5 547,00	526 035,95	USD	0,31
US7237871071	PIONEER NATURAL RES	PROPRE	1 232,00	263 646,27	USD	0,16
US6934751057	PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	PROPRE	1 487,00	220 057,89	USD	0,13
US6935061076	PPG INDUSTRIES INC	PROPRE	1 489,00	175 429,24	USD	0,10

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	8 511,00	1 208 645,73	USD	0,72
US7433151039	PROGRESSIVE CORP	PROPRE	2 253,00	273 822,09	USD	0,16
US74340W1036	PROLOGIS REIT	PROPRE	2 880,00	304 204,64	USD	0,18
NL0013654783	PROSUS N V	PROPRE	4 039,00	260 313,55	EUR	0,15
US7443201022	PRUDENTIAL FINANCIAL	PROPRE	2 240,00	208 751,84	USD	0,12
GB0007099541	PRUDENTIAL PLC	PROPRE	19 324,00	245 565,62	GBP	0,15
US7445731067	PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROU	PROPRE	3 128,00	179 576,07	USD	0,11
US74460D1090	PUBLIC STORAGE REIT	PROPRE	596,00	156 470,59	USD	0,09
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	4 255,00	438 317,83	USD	0,26
US74834L1008	QUEST DIAGNOSTICS INC	PROPRE	1 221,00	178 977,03	USD	0,11
US75513E1010	RAYTHEON CORPORATION	TECHNOLOGIES PROPRE	7 254,00	685 943,95	USD	0,41
US7561091049	REALTY INCOME CORP	PROPRE	2 892,00	171 880,59	USD	0,10
GB00B24CGK77	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	PROPRE	3 479,00	225 620,36	GBP	0,13
JP3970300004	RECRUIT HOLDING CO LTD	PROPRE	7 600,00	225 433,77	JPY	0,13
ES0173093024	RED ELECTRICA CORPORACION SA	PROPRE	11 984,00	194 859,84	EUR	0,12
US7588491032	REGENCY CENTERS CORP	PROPRE	3 031,00	177 500,59	USD	0,11
US75886F1075	REGENERON PHARMA	PROPRE	453,00	306 240,31	USD	0,18
US7591EP1005	REGIONS FINANCIAL CORP	PROPRE	10 327,00	208 620,40	USD	0,12
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	9 529,00	245 729,52	GBP	0,15
US7607591002	REPUBLIC SERVICES INC	PROPRE	1 356,00	163 888,91	USD	0,10
US7611521078	RESMED	PROPRE	777,00	151 526,83	USD	0,09
JP3500610005	RESONA HOLDINGS	PROPRE	53 400,00	274 246,17	JPY	0,16
GB0007188757	RIO TINTO PLC	PROPRE	3 629,00	237 147,84	GBP	0,14
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	2 551,00	750 484,08	CHF	0,45
US7739031091	ROCKWELL AUTOMATION INC	PROPRE	771,00	186 073,06	USD	0,11
US7766961061	ROPER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	524,00	212 148,19	USD	0,13
US7782961038	ROSS STORES INC	PROPRE	2 299,00	250 030,39	USD	0,15
CA7800871021	ROYAL BANK OF CANADA	PROPRE	5 022,00	442 101,31	CAD	0,26
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	2 992,00	349 824,64	EUR	0,21
US79466L3024	SALESFORCE.COM	PROPRE	4 101,00	509 488,49	USD	0,30

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FI0009003305	SAMPO A	PROPRE	5 556,00	271 243,92	EUR	0,16
SE0000667891	SANDVIK	PROPRE	17 297,00	293 046,90	SEK	0,17
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	4 893,00	439 587,12	EUR	0,26
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	4 678,00	450 912,42	EUR	0,27
US78410G1040	SBA COMMUNICATIONS CORPORATION SHS -A-	PROPRE	616,00	161 790,55	USD	0,10
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	2 773,00	362 486,56	EUR	0,22
JP3421800008	SECOM CO LTD	PROPRE	3 000,00	160 696,44	JPY	0,10
GB00B5ZN1N88	SEGRO PLC REIT	PROPRE	21 324,00	183 522,19	GBP	0,11
US8168511090	SEMPRA ENERGY	PROPRE	1 404,00	203 302,09	USD	0,12
US81762P1021	SERVICENOW INC	PROPRE	954,00	347 069,18	USD	0,21
JP3422950000	SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	PROPRE	4 300,00	172 832,65	JPY	0,10
CH0002497458	SGS SA-NOM	PROPRE	92,00	200 313,94	CHF	0,12
GB00BP6MXD84	SHELL PLC	PROPRE	24 590,00	651 143,20	EUR	0,39
US8243481061	SHERWIN WILLIAMS CO	PROPRE	1 115,00	247 948,42	USD	0,15
JP3371200001	SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	PROPRE	1 800,00	207 394,92	JPY	0,12
CA82509L1076	SHOPIFY INC	PROPRE	9 820,00	319 374,28	USD	0,19
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	3 591,00	465 537,24	EUR	0,28
CH0418792922	SIKA LTD	PROPRE	1 054,00	236 641,65	CHF	0,14
AN8068571086	SLB	PROPRE	7 011,00	351 190,50	USD	0,21
US8334451098	SNOWFLAKE INC	PROPRE	1 267,00	170 405,42	USD	0,10
JP3436100006	SOFTBANK GROUP CORP	PROPRE	5 800,00	232 464,10	JPY	0,14
JP3165000005	SOMPO HOLDINGS SHS	PROPRE	3 800,00	158 132,86	JPY	0,09
JP3435000009	SONY GROUP CORPORATION	PROPRE	5 400,00	384 815,04	JPY	0,23
US8425871071	SOUTHERN CO	PROPRE	2 816,00	188 419,36	USD	0,11
US78409V1044	S&P GLOBAL INC	PROPRE	1 288,00	404 218,99	USD	0,24
NZTELE0001S4	SPARK NEW SHS	PROPRE	55 027,00	176 086,40	NZD	0,10
GB0007908733	SSE PLC	PROPRE	10 489,00	202 391,30	GBP	0,12
US8552441094	STARBUCKS	PROPRE	4 536,00	421 617,43	USD	0,25
US8574771031	STATE STREET CORP	PROPRE	2 789,00	202 710,45	USD	0,12
US8581191009	STEEL DYNAMICS	PROPRE	2 462,00	225 380,56	USD	0,13

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IE00BFY8C754	STERIS PLC	PROPRE	1 039,00	179 801,27	USD	0,11
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	5 905,00	194 835,48	EUR	0,12
US8636671013	STRYKER CORP	PROPRE	1 229,00	281 544,35	USD	0,17
JP3404600003	SUMITOMO CORP	PROPRE	14 500,00	226 121,18	JPY	0,13
JP3402600005	SUMITOMO METAL MINING CO LTD	PROPRE	6 000,00	199 022,43	JPY	0,12
JP3890350006	SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	PROPRE	6 900,00	259 500,36	JPY	0,15
JP3892100003	SUMITOMO MITSUI TRUST HLD	PROPRE	6 000,00	195 485,96	JPY	0,12
CA8667961053	SUN LIFE FINANCIAL	PROPRE	7 437,00	323 236,02	CAD	0,19
CA8672241079	SUNCOR ENERGY INC. (NOUV. STE)	PROPRE	8 138,00	241 711,63	CAD	0,14
CH0126881561	SWISS RE AG	PROPRE	2 583,00	226 216,86	CHF	0,13
US87165B1035	SYNCHRONY FINANCIAL	PROPRE	5 563,00	171 281,50	USD	0,10
US8716071076	SYNOPSYS INC	PROPRE	716,00	214 206,27	USD	0,13
US8718291078	SYSCO CORP	PROPRE	2 372,00	169 912,77	USD	0,10
JP3463000004	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	PROPRE	10 000,00	291 936,49	JPY	0,17
US87612G1013	TARGA RESOURCES	PROPRE	2 602,00	179 196,06	USD	0,11
US87612E1064	TARGET CORP	PROPRE	2 005,00	279 995,50	USD	0,17
CH0102993182	TE CONNECTIVITY LTD	PROPRE	1 865,00	200 610,92	USD	0,12
US8793601050	TELEDYNE TECHNOLOGIES INC.	PROPRE	480,00	179 861,14	USD	0,11
SE0000108656	TELEFON AB LM ERICSSON	PROPRE	27 469,00	150 433,86	SEK	0,09
NO0010063308	TELENOR	PROPRE	20 068,00	174 844,61	NOK	0,10
JP3546800008	TERUMO CORP	PROPRE	5 300,00	140 988,78	JPY	0,08
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	10 136,00	1 169 878,17	USD	0,69
US8825081040	TEXAS INSTRUMENTS	PROPRE	3 165,00	489 970,77	USD	0,29
US09260D1072	THE BLACKSTONE INC	PROPRE	2 691,00	187 065,16	USD	0,11
US4278661081	THE HERSHEY CO	PROPRE	742,00	160 997,84	USD	0,10
US88339J1051	THE TRADE DEESK INC	PROPRE	2 538,00	106 609,08	USD	0,06
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	1 409,00	727 029,48	USD	0,43
US8725401090	TJX COMPANIES INC	PROPRE	4 506,00	336 076,46	USD	0,20
US8725901040	T-MOBILE US INC	PROPRE	2 195,00	287 936,28	USD	0,17
JP3910660004	TOKIO MARINE HLDGS INC	PROPRE	10 800,00	216 853,92	JPY	0,13

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
JP3571400005	TOKYO ELECTRON LTD	PROPRE	700,00	193 270,33	JPY	0,11
CA8911605092	TORONTO DOMINION BANK	PROPRE	6 488,00	393 349,44	CAD	0,23
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	9 132,00	535 591,80	EUR	0,32
JP3633400001	TOYOTA MOTOR CORP	PROPRE	40 000,00	514 847,86	JPY	0,31
US8923561067	TRACTOR SUPPLY	PROPRE	816,00	172 007,98	USD	0,10
IE00BK9ZQ967	TRANE TECHNOLOGIES PLC	PROPRE	1 384,00	217 977,57	USD	0,13
US8936411003	TRANSDIGM	PROPRE	371,00	218 880,44	USD	0,13
AU000000TCL6	TRANSURBAN GROUP	PROPRE	43 239,00	356 627,30	AUD	0,21
US8962391004	TRIMBLE NAVIGATION	PROPRE	3 145,00	148 991,52	USD	0,09
US89832Q1094	TRUIST FINANCIAL CORPORATION	PROPRE	6 145,00	247 757,65	USD	0,15
US90353T1007	UBER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	7 679,00	177 935,51	USD	0,11
CH0244767585	UBS GROUP INC NAMEN AKT	PROPRE	17 666,00	307 806,50	CHF	0,18
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	9 227,00	434 909,15	GBP	0,26
US9078181081	UNION PACIFIC CORP	PROPRE	2 187,00	424 326,16	USD	0,25
US9113121068	UNITED PARCEL SERVICE-B	PROPRE	2 679,00	436 371,38	USD	0,26
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	3 302,00	1 640 341,40	USD	0,97
US9029733048	US BANCORP	PROPRE	5 356,00	218 857,03	USD	0,13
US91879Q1094	VAIL RESORTS INC.	PROPRE	777,00	173 528,18	USD	0,10
US92276F1003	VENTAS INC REIT	PROPRE	4 042,00	170 618,04	USD	0,10
US92345Y1064	VERISK ANALYTICS INC	PROPRE	963,00	159 187,13	USD	0,09
US92343V1044	VERIZON COMMUNICATIONS INC	PROPRE	15 585,00	575 356,29	USD	0,34
US92532F1003	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	PROPRE	1 117,00	302 241,52	USD	0,18
US9182041080	VF CORP	PROPRE	5 619,00	145 364,81	USD	0,09
US9256521090	VICI PROPERTIES INC	PROPRE	5 671,00	172 162,47	USD	0,10
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	3 182,00	296 848,78	EUR	0,18
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	5 843,00	1 137 448,28	USD	0,68
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	182 267,00	173 053,50	GBP	0,10
SE0000115446	VOLVO AB-B SHS	PROPRE	13 529,00	229 306,53	SEK	0,14
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	PROPRE	7 077,00	576 106,59	USD	0,34
US9344231041	WARNER BROS DISCOVERY INC	PROPRE	14 352,00	127 483,68	USD	0,08

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CA94106B1013	WASTE CONNECTIONS INC	PROPRE	1 443,00	179 101,44	CAD	0,11
US94106L1098	WASTE MANAGEMENT INC	PROPRE	1 522,00	223 725,80	USD	0,13
US92939U1060	WEC ENERGY GRP	PROPRE	1 811,00	159 099,89	USD	0,09
US9497461015	WELLS FARGO & CO	PROPRE	13 035,00	504 300,91	USD	0,30
US95040Q1040	WELLTOWER INC REIT	PROPRE	2 870,00	176 274,07	USD	0,10
AU000000WES1	WESFARMERS LTD	PROPRE	11 215,00	327 168,01	AUD	0,19
US9553061055	WEST PHARMACEUTICAL	PROPRE	712,00	157 010,26	USD	0,09
AU000000WBC1	WESTPAC BANKING CORP	PROPRE	22 599,00	335 305,26	AUD	0,20
US9621661043	WEYERHAEUSER CO REIT	PROPRE	5 292,00	153 714,69	USD	0,09
CA9628791027	WHEATON PRECIOUS METALS CORP	PROPRE	6 683,00	244 480,27	CAD	0,15
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	2 239,00	218 884,64	EUR	0,13
AU0000224040	WOODSIDE ENERGY GROUP LTD	PROPRE	12 619,00	284 173,06	AUD	0,17
AU000000WOW2	WOOLWORTHS GROUP LTD	PROPRE	12 377,00	263 937,80	AUD	0,16
US98138H1014	WORKDAY INC	PROPRE	1 355,00	212 445,21	USD	0,13
US98389B1008	XCEL ENERGY INC	PROPRE	2 911,00	191 229,99	USD	0,11
US98419M1009	XYLEM	PROPRE	1 885,00	195 291,12	USD	0,12
US98978V1035	ZOETIS INC	PROPRE	2 104,00	288 911,88	USD	0,17
US98980L1017	ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INC	PROPRE	2 155,00	136 781,17	USD	0,08
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PROPRE	638,00	285 773,86	CHF	0,17
US88579Y1010	3 M	PROPRE	2 579,00	289 785,60	USD	0,17
GB00B1YW4409	3I GROUP	PROPRE	18 899,00	285 748,20	GBP	0,17
Total Action				166 059 404,16		98,64
Total Valeurs mobilières				166 059 404,16		98,64
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	Appel marge EUR	PROPRE	18 500,00	18 500,00	EUR	0,01
	Appel marge USD	PROPRE	52 855,00	49 524,48	USD	0,03
Total APPELS DE MARGES				68 024,48		0,04
BANQUE OU ATTENTE						
	Banque AUD Swisslife	PROPRE	15 666,06	9 954,61	AUD	0,01
	Banque CAD Swisslife	PROPRE	11 896,93	8 227,19	CAD	0,00
	Banque CHF Swisslife	PROPRE	2 261,14	2 289,88	CHF	0,00

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	Banque DKK Swisslife	PROPRE	3 529,15	474,57	DKK	0,00
	Banque EUR Swisslife	PROPRE	464 289,24	464 289,24	EUR	0,28
	Banque GBP Swisslife	PROPRE	8 494,94	9 574,46	GBP	0,01
	Banque HKD Swisslife	PROPRE	1 539,39	184,80	HKD	0,00
	Banque JPY Swisslife	PROPRE	191 679,00	1 361,18	JPY	0,00
	Banque NOK Swisslife	PROPRE	8 396,30	798,62	NOK	0,00
	Banque NZD 077	PROPRE	2 485,66	1 472,98	NZD	0,00
	Banque SEK Swisslife	PROPRE	519,33	46,70	SEK	0,00
	Banque SGD 077	PROPRE	84,19	58,82	SGD	0,00
	Banque USD Swisslife	PROPRE	1 775 212,24	1 663 351,83	USD	0,99
Total BANQUE OU ATTENTE				2 162 084,88		1,28
DEPOSIT DE GARANTIE						
	Dep gar s/FUT USD	PROPRE	95 400,00	89 388,62	USD	0,05
	Gar sur MAT ferm V	PROPRE	39 848,20	39 848,20	EUR	0,02
Total DEPOSIT DE GARANTIE				129 236,82		0,08
FRAIS DE GESTION						
	PrComGestFin	PROPRE	-0,48	-0,48	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-127 508,39	-127 508,39	EUR	-0,08
Total FRAIS DE GESTION				-127 508,87		-0,08
Total Liquidites				2 231 837,31		1,33
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG170323	EURO STOXX 0323	PROPRE	10,00	-18 500,00	EUR	-0,01
ES170323	S&P 500 EMINI 0323	PROPRE	9,00	-49 524,48	USD	-0,03
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-68 024,48		-0,04
Total Futures				-68 024,48		-0,04
Coupons						
Action						
US00846U1016	AGILENT TECH	ACHLIG	1 569,00	281,16	USD	0,00
US0091581068	AIR PRODS & CHEMS	ACHLIG	882,00	1 137,98	USD	0,00
US0126531013	ALBEMARLE	ACHLIG	579,00	182,15	USD	0,00
US0152711091	ALEXANDRIA REAL EQS	ACHLIG	1 233,00	1 188,23	USD	0,00
US0200021014	ALLSTATE CORP	ACHLIG	1 302,00	881,42	USD	0,00

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US02209S1033	ALTRIA GROUP INC	ACHLIG	6 997,00	5 238,32	USD	0,00
US03027X1000	AMERICAN TOWER REITS	ACHLIG	1 717,00	2 133,28	USD	0,00
US0530151036	AUT.DATA PROCESSIN	ACHLIG	1 552,00	1 545,09	USD	0,00
US0534841012	AVALONBAY COMMU REIT	ACHLIG	938,00	1 187,83	USD	0,00
US0718131099	BAXTER INTL	ACHLIG	3 796,00	876,75	USD	0,00
US1011211018	BOSTON PROPERTI REIT	ACHLIG	2 030,00	1 584,44	USD	0,00
JP3830800003	BRIDGESTONE CORP	ACHLIG	4 900,00	2 504,74	JPY	0,00
GB0002875804	BRITISH AMER TOBACCO	ACHLIG	8 400,00	5 155,03	GBP	0,00
GB0001367019	BRITISH LAND CO REIT	ACHLIG	53 993,00	7 059,10	GBP	0,00
CA1360691010	CANADIAN IMPER BANK	ACHLIG	6 085,00	2 682,61	CAD	0,00
US14448C1045	CARRIER GLOBAL CORPO	ACHLIG	4 980,00	733,76	USD	0,00
CA13645T1003	CDN PACIFIC RAILWAY	ACHLIG	4 489,00	442,36	CAD	0,00
CH0044328745	CHUBB LTD	ACHLIG	1 301,00	1 011,79	USD	0,00
US12572Q1058	CME GROUP	ACHLIG	1 469,00	5 264,87	USD	0,00
US20825C1045	CONOCOPHILLIPS	ACHLIG	5 276,00	2 941,41	USD	0,00
US2358511028	DANAHER CORP	ACHLIG	2 526,00	502,96	USD	0,00
US2441991054	DEERE & CO	ACHLIG	1 056,00	1 009,25	USD	0,00
US2538681030	DIGITAL REALTY REIT	ACHLIG	1 861,00	1 808,25	USD	0,00
US2566771059	DOLLAR GENERAL	ACHLIG	969,00	424,46	USD	0,00
US2333311072	DTE ENERGY	ACHLIG	1 494,00	1 133,36	USD	0,00
US2788651006	ECOLAB INC	ACHLIG	1 329,00	560,98	USD	0,00
US2810201077	EDISON INTL	ACHLIG	3 239,00	1 902,51	USD	0,00
US31428X1063	FEDEX CORP	ACHLIG	1 321,00	1 209,91	USD	0,00
JE00BJVNSS43	FERGUSON PLC	ACHLIG	1 718,00	1 207,31	USD	0,00
US3696043013	GENERAL ELECTRIC	ACHLIG	4 287,00	273,15	USD	0,00
GB00BN7SWP63	GSK PLC	ACHLIG	19 758,00	3 061,97	GBP	0,00
US42824C1099	HP ENTERPRISE CO	ACHLIG	13 526,00	1 292,71	USD	0,00
US40434L1052	HP INC	ACHLIG	6 205,00	1 297,25	USD	0,00
US4448591028	HUMANA	ACHLIG	546,00	342,45	USD	0,00
US4461501045	HUNTINGTON BANCSHS	ACHLIG	13 606,00	1 679,63	USD	0,00

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US4523081093	ILLINOIS TOOL WORKS	ACHLIG	1 091,00	1 138,28	USD	0,00
US4595061015	INTL FLAVORS&FRAGRA	ACHLIG	1 924,00	1 241,20	USD	0,00
IE00BY7QL619	JOHNSON CTRL INTL	ACHLIG	3 769,00	1 236,03	USD	0,00
US4943681035	KIMBERLY-CLARK CORP	ACHLIG	1 831,00	1 691,61	USD	0,00
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	ACHLIG	670,00	920,49	USD	0,00
US5797802064	MCCORMICK NON VTG	ACHLIG	2 453,00	761,93	USD	0,00
US58155Q1031	MCKESSON CORP	ACHLIG	658,00	282,99	USD	0,00
IE00BTN1Y115	MEDTRONIC PLC	ACHLIG	4 633,00	2 213,94	USD	0,00
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	ACHLIG	9 243,00	5 373,89	USD	0,00
US5951121038	MICRON TECHNOLOGY	ACHLIG	4 688,00	429,37	USD	0,00
US6092071058	MONDELEZ INTL	ACHLIG	4 540,00	1 392,10	USD	0,00
US6200763075	MOTOROLA SOLUTIONS	ACHLIG	860,00	602,75	USD	0,00
GB00BDR05C01	NATIONAL GRID PL	ACHLIG	22 555,00	4 535,15	GBP	0,00
US6658591044	NORTHERN TRUST	ACHLIG	2 008,00	1 199,44	USD	0,00
US6703461052	NUCOR CORP	ACHLIG	1 716,00	697,02	USD	0,00
CA67077M1086	NUTRIEN RG	ACHLIG	3 592,00	1 211,64	USD	0,00
NL0009538784	NXP SEMICONDUCTOR	ACHLIG	1 309,00	880,95	USD	0,00
US7134481081	PEPSICO	ACHLIG	4 477,00	4 100,51	USD	0,00
US7181721090	PHILIP MORRIS INT	ACHLIG	5 547,00	5 610,67	USD	0,00
US7561091049	REALTY INCOME CORP	ACHLIG	2 892,00	572,37	USD	0,00
US7588491032	REGENCY CENTERS CORP	ACHLIG	3 031,00	1 569,11	USD	0,00
US7591EP1005	REGIONS FINANCIAL	ACHLIG	10 327,00	1 644,97	USD	0,00
US7607591002	REPUBLIC SERVICES	ACHLIG	1 356,00	534,59	USD	0,00
US8168511090	SEMPRA ENERGY	ACHLIG	1 404,00	1 280,34	USD	0,00
AN8068571086	SLB	ACHLIG	7 011,00	1 149,62	USD	0,00
US8574771031	STATE STREET	ACHLIG	2 789,00	1 399,40	USD	0,00
US8581191009	STEEL DYNAMICS	ACHLIG	2 462,00	666,69	USD	0,00
US8636671013	STRYKER CORP	ACHLIG	1 229,00	734,12	USD	0,00
US8835561023	THERMO FISCHER SCIEN	ACHLIG	1 409,00	336,66	USD	0,00
AU000000TCL6	TRANSURBAN GROUP	ACHLIG	43 239,00	5 096,64	AUD	0,00

SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US9029733048	US BANCORP	ACHLIG	5 356,00	2 047,55	USD	0,00
US91879Q1094	VAIL RESORTS INC.	ACHLIG	777,00	1 181,97	USD	0,00
US92276F1003	VENTAS INC REIT	ACHLIG	4 042,00	1 448,65	USD	0,00
US9256521090	VICI PROPERTIES INC	ACHLIG	5 671,00	1 761,48	USD	0,00
GB00BH4EUR39	VODAFONE GROUP	ACHLIG	182 267,00	8 202,02	EUR	0,00
US98389B1008	XCEL ENERGY INC	ACHLIG	2 911,00	1 130,24	USD	0,00
GB00B1YW4409	3I GROUP	ACHLIG	18 899,00	4 952,40	GBP	0,00
Total Action				132 967,25		0,08
Total Coupons				132 967,25		0,08
Total SLF (FRANCE) EQUITY ESG WORLD LOW CARBON				168 356 184,24		100,00

Dénomination du produit : **SLF (F) Equity ESG World Low Carbon**

Identifiant d'entité juridique (LEI) : 969500VQAVHFQRKEFW08

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☒ ☐ **Oui**
☐ ☐ ☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __%

☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de __% d'investissements durables.

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

☐ ayant un objectif social.

☐ Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif social** : __%

☒ Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**


Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a été créé en juin 2022. Depuis cette date, le fonds a prioritairement visé le pilier environnemental à travers l'objectif de réduire significativement son empreinte carbone par rapport à celle de son univers de référence (à savoir : MSCI World). L'empreinte carbone est définie comme les émissions de gaz à effet de serre qui résultent des investissements réalisés par le fonds (tonnes de CO₂ / million d'euros investi dans le fonds). Les émissions de gaz à effet de serre sont considérées sur les trois scopes : les émissions directes liées à l'activité des émetteurs en portefeuille (scope 1), les émissions indirectes liées à l'énergie (scope 2) et les émissions en amont et en aval de leur activité (scope 3). En incluant les émissions directes et indirectes (scopes 1,2,3), l'empreinte carbone devait ainsi être inférieure d'au moins 20% à celle de l'univers de référence.

De manière complémentaire à l'approche significative décrite ci-dessus, le fonds a également visé un objectif social sur la rémunération liée à la durabilité. Le pourcentage du fonds investi dans des émetteurs liant la rémunération à la durabilité devait être plus élevé que celui de l'univers de référence.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le tableau ci-dessous présente la performance du fonds par rapport à son univers de référence, sur chacun des indicateurs de durabilité pertinents au regard des caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds.

La source de données utilisée pour ces trois indicateurs est l'agence de notation MSCI ESG Research.

Indicateur de durabilité	Unité de mesure	31/03/2022		30/06/2022		30/09/2022		30/12/2022	
		Fonds	Univers	Fonds	Univers	Fonds	Univers	Fonds	Univers
Empreinte carbone relative	tonnes de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3), par M€ investi					261	426	327	468
Rémunération ESG	pourcentage d'investissements réalisés dans des entreprises qui lient la rémunération des dirigeants à des critères de durabilité					65%	62%	67%	64%
Note ESG	échelle entre 0 et 10					7,2	6,8	7,3	6,9
	(0 le plus mauvais, 10 le meilleur)								

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet, car il s'agit de la première année pour laquelle les indicateurs de durabilité sont communiqués selon ce format.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Sans objet, car le fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Sans objet, car le fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable.

— **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Sans objet, car le fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable.

— **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Sans objet, car le fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable.

La taxinomie de l'UE établit un principe de "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE pour des activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le processus de gestion a été renforcé au cours de l'exercice, afin de prendre en considération les principales incidences négatives en matière de durabilité.

Swiss Life Asset Managers a mis en place une analyse visant à élaborer une évaluation de ces incidences et à leur prise en compte dans les décisions d'investissement du Fonds (article 7 du Règlement SFDR). Cette analyse consiste en la détermination d'un « score PAI » des émetteurs reposant sur les quatorze indicateurs obligatoires selon le Règlement SFDR (tel que l'empreinte carbone, la part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelables, l'écart de rémunération entre les sexes, etc.). Pour cela la Société de gestion utilise les données de MSCI ESG Research sur chacun de ces quatorze indicateurs obligatoires. Les indicateurs PAI, composés d'indicateurs numériques et binaires, sont traduits en scores. Le score PAI propriétaire agrège les scores pour chaque PAI, pour obtenir un score absolu global pour les entreprises dans l'univers MSCI ESG (actuellement plus de 8000 entreprises). Le score final est établi sur une notation par lettre entre AAA et CCC, sans aucun ajustement par secteur.

Le fonds exclut de l'univers d'investissement tous les émetteurs notés CCC.

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les 15 positions les plus importantes dans le portefeuille au cours de la période. Cette liste est basée sur la moyenne des positions en portefeuille à la fin de chaque trimestre de l'exercice. La colonne de droite indique le pourcentage que chaque position a représentée, en moyenne de fin de trimestre.

N°	ÉMETTEUR	PAYS	SECTEUR	%
1	Apple Inc	Etats-Unis	Technologie de l'information	4.74%
2	Microsoft Corp	Etats-Unis	Technologie de l'information	3.54%
3	Alphabet Inc	Etats-Unis	Communication Services	2.30%
4	Amazon.com Inc	Etats-Unis	Consommation discrétionnaire	1.96%
5	Tesla Inc	Etats-Unis	Consommation discrétionnaire	1.19%
6	UnitedHealth Group Inc	Etats-Unis	Santé	1.00%
7	Exxon Mobil Corp	Etats-Unis	Energie	0.90%
8	Johnson & Johnson	Etats-Unis	Santé	0.89%
9	NVIDIA Corp	Etats-Unis	Technologie de l'information	0.77%
10	JPMorgan Chase & Co	Etats-Unis	Finance	0.73%
11	Berkshire Hathaway Inc	Etats-Unis	Finance	0.71%
12	Chevron Corp	Etats-Unis	Energie	0.69%
13	Procter & Gamble Co/The	Etats-Unis	Biens de consommation de base	0.69%
14	Visa Inc	Etats-Unis	Technologie de l'information	0.67%
15	Home Depot Inc/The	Etats-Unis	Consommation discrétionnaire	0.66%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



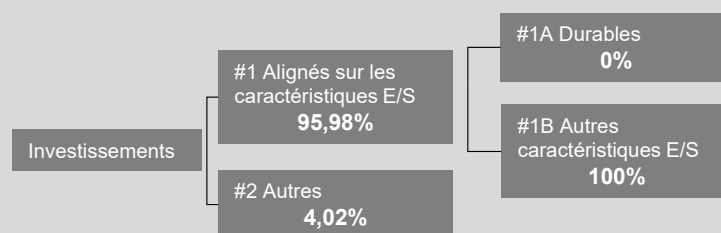
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Le fonds était investi en moyenne à hauteur de 96% de son actif dans des sociétés qui intègrent des caractéristiques E/S (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

Le fonds est autorisé à investir le reste de son actif dans d'autres placements tels que des liquidités, des instruments dérivés et des sociétés pour lesquelles on ne dispose pas d'information ESG (#2 Autres).

NB : Les données indiquées sont la moyenne des données à la fin de chaque trimestre de l'exercice.



Le fonds promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investisseurs restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

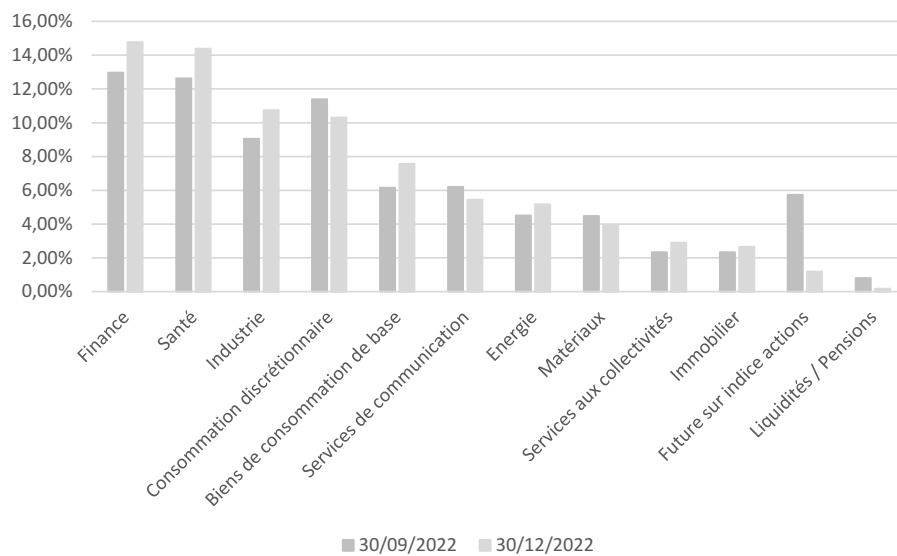
En pourcentage des actifs du fonds.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

L'approche ESG influence l'allocation sectorielle des investissements, à travers l'exclusion de certaines activités considérées comme controversées. Les exclusions sont un outil important pour atténuer les risques de baisse dans nos portefeuilles (par exemple, en réduisant l'exposition aux « actifs échoués »). C'est aussi un outil pour éviter d'investir dans des secteurs ou des émetteurs qui ont un impact négatif sur l'environnement ou la société. Ainsi, des exclusions ont été définies dans trois domaines : réglementaire (par exemple, armes controversées), sectoriel (par exemple, charbon thermique) et normatif (par exemple, violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies).

Au-delà de cette exclusion, l'allocation sectorielle n'est pas directement contrainte, mais elle résulte de notre modèle d'optimisation propriétaire qui cherche à accentuer certains facteurs d'exposition du portefeuille (par exemple « value », « quality », « momentum », « minimum volatility » et « ESG »).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la répartition des investissements par secteurs, à la fin de chaque trimestre de l'exercice.



En complément, le tableau ci-dessous présente la part des investissements réalisés dans des entreprises qui sont directement liées aux ressources fossiles (charbon non métallurgique, pétrole, gaz) – soit parce qu'elles détiennent des réserves fossiles, soit parce qu'elles génèrent des revenus à partir de ces ressources. L'importance de l'exposition aux ressources fossiles de chaque entreprise (réserves ou revenus) n'est pas prise en compte ; elle peut être limitée.

La source de données utilisée est l'agence de notation MSCI ESG Research.

Le tableau montre l'évolution de l'exposition, à la fin de chaque trimestre.

	31/03/2022	30/06/2022	29/09/2022	30/12/2022
Part du portefeuille investie dans des entreprises directement liées aux ressources fossiles			12.7%	12.3%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Dans la mesure où le fonds n'est pas un produit financier visé à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852, cette section n'est pas applicable.



Quelle était la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sans objet, car le fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable.



Quelle était la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?

Sans objet.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

En fin de trimestre, le fonds était investi en moyenne à hauteur de 4% dans des actifs qui n'intègrent pas de caractéristiques E/S.

Ces investissements comprennent :

- des investissements dans des instruments (actions ou OPC) qui ne sont pas évalués d'un point de vue ESG, pour diversifier le portefeuille,
- des positions de trésorerie pour assurer la liquidité du fonds,
- et des produits dérivés qui sont utilisés pour couvrir ou exposer le portefeuille,

Ces investissements ne sont pas mesurés en fonction des critères ESG.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les procédures de contrôle interne qui visent à assurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales sont mises en œuvre par plusieurs départements : gestion du portefeuille, département des risques, audit interne. Ces deux derniers départements sont indépendants - ils rapportent hiérarchiquement à un membre du Conseil d'administration qui n'a pas de fonction de gestion opérationnelle. Le caractère indépendant de ces départements garantit l'impartialité des contrôles effectués.

En complément de se conformer aux règles ESG prédéterminées, le fonds encourage les efforts ESG des entreprises en portefeuille, à travers deux leviers : l'exercice des droits de vote aux assemblées générales et le dialogue avec le management.

- **Vote aux assemblées générales** : Au cours de la période, nous avons voté à 8 assemblées générales d'entreprises qui étaient présentes en portefeuille. Sur un total de 116 résolutions qui ont été soumises au vote lors de ces assemblées générales, nous avons voté en opposition avec le management des entreprises dans 3,5% des cas.

Lors des assemblées générales, Swiss Life Asset Managers soutient les résolutions qui favorisent la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la stratégie et dans les opérations des entreprises.

Nous avons identifié 14 résolutions directement liées aux enjeux environnementaux et sociaux (6 liées à l'environnement, 7 liées à la dimension sociale, 1 mixte).

- **Dialogue avec le management des entreprises** : Il n'y a pas eu d'interactions directes avec les entreprises présentes en portefeuille, au cours de la période.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

*Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.*

Swiss Life Asset Managers France
153, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Siège social :
Tour la Marseillaise
2 bis, boulevard Euroméditerranée
Quai d'Arenc - CS 50575
13236 Marseille Cedex 02

fr.swisslife-am.com

SA au capital social de 671 167 €
499 320 059 R.C.S. Marseille
Société de gestion de portefeuille
Agrément AMF n° GP 07000055
Carte professionnelle n° A12-5387
Caisse de Garantie CEGC
16, rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999,
92919 La Défense Cedex

Suivez-nous sur  